



# Moigny-sur-École

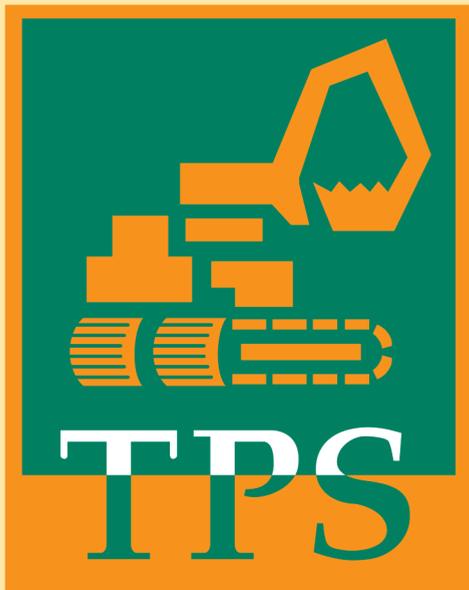
VILLAGE RURAL DE L'ESSONNE

et du Parc naturel régional du Gâtinais français



**Le Conseil Municipal  
vous présente**

**ses meilleurs Vœux  
2018**



# Travaux Publics de Soisy

Pour vos travaux  
de collectivités  
et particuliers de :

Terrassements, Voiries,  
Assainissements,  
Location de matériel

35, rue de la Ferté-Alais - 91 840 SOISY-SUR-ÉCOLE

Tél : 01.64.98.03.83

<http://www.travaux-publics-soisy-tps-91.fr>

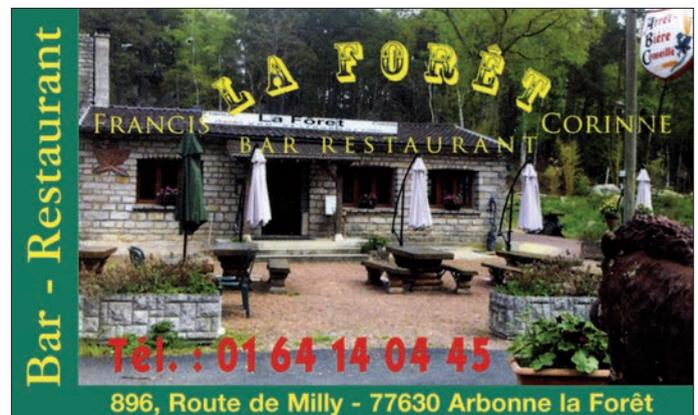


**EUROPIERRES**  
L'ART & LA MATIÈRE

Pierres naturelles de dallage  
Galets - Gravieres - Roches ornementales  
91490 Moigny-sur-Ecole

[www.euro-pierres.fr](http://www.euro-pierres.fr)

[info@euro-pierres.fr](mailto:info@euro-pierres.fr)



## Menuiserie Michaut Arnaud



Diplômé de l'école Boulle

Siège social  
6 rue de Bordeaux - 91490 Moigny-sur-École  
Atelier  
45 rue de l'Essonne - 91720 Prunay-sur-Essonne  
Tél. 01 60 75 69 48  
[menuiserie.michaut@wanadoo.fr](mailto:menuiserie.michaut@wanadoo.fr)

Menuiserie bois, alu, PVC - cuisine sur mesure - meuble - escalier  
Agencement - rénovation - isolation et aménagement de combles  
véranda - parquet



Johanna LEMARQUIS  
Conseillère Immobilier

06 51 19 68 29

[johanna.lemarquis@iadfrance.fr](mailto:johanna.lemarquis@iadfrance.fr)



Suivez-nous sur I@d France

[iadfrance.fr](http://iadfrance.fr)





## S O M M A I R E

- 3 Editorial
- 4 Brèves du Conseil
- 5 Urbanisme
- 6 Grands évènements
- 10 Grands travaux
- 16 Environnement
- 21 Vie culturelle
- 28 Du côté des écoles
- 30 Vie associative
- 32 Vie intercommunale
- 35 Vie civique
- 41 Zoom
- 44 Vie locale
- 48 CCAS
- 50 Carnet de famille  
Calendrier

Mairie de Moigny-sur-École : Tél. 01 64 98 40 14  
 Responsable de la publication : Pascal Simonnot  
 Bulletin réalisé par :  
 Commission Information-Communication : Delphine Badlou  
 Création : jva-graphicréa, www.jva-graphicrea.com  
 Impression : Imprimerie Planète Impression  
 Crédits photos :  
 Karim Belkacem, Roland Boyer, CC2V, Eléonore Delval,  
 JVA Graphicréa, Martine Hodeau, Pascale Legrand,  
 Mairie de Moigny-sur-École, Jacques Nardo,  
 Octant architecture : Geraldine Bruneel  
 www.moigny-sur-ecole.com  
 Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2018  
 Imprimé en France

Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales  
 chez un imprimeur respectant  
 toutes les normes environnementales

## L'année 2017 fut une année de travail sans précédent, 2018 verra de véritables concrétisations !

Les éditions de nos derniers bulletins d'informations, consacrées à la vie municipale et aux associations, sont toujours très appréciées selon vos nombreux témoignages car elles donnent l'éventail des réalisations et des activités proposées sur notre village et au-delà. De nombreux habitants du territoire, mais pas assez nombreux à mon goût, en sont membres, adhérents ou sont les acteurs de cette offre diversifiée.

Notre commune, comme notre intercommunalité, est en pleine mutation et s'inscrit toujours dans une ligne dynamique et attractive. Cette évolution se concrétise par la création d'activités commerciales, artisanales et de services sur la zone du Chenêt devenue intercommunale, mais aussi par le sauvetage de notre école primaire dont les effectifs sont à garantir et la création d'un bâtiment périscolaire rue des écoliers ou encore la réhabilitation totale du collège de Milly.

Grâce à l'adoption du nouveau Plan Local d'Urbanisme, il faut noter également le développement de l'habitat qui verra en 2018/2019 se dessiner à Terre Rouge des logements locatifs destinés prioritairement aux jeunes du village et à la Grande Haie, une résidence pavillonnaire qui séduira de jeunes familles primo-accédantes. Il faut en effet, garantir le bon fonctionnement de nos équipements mais aussi assurer les recettes fiscales si nécessaires à l'équilibre du budget communal.

Ces opérations s'inscrivent dans une logique d'urbanisation en harmonie avec l'ensemble du cœur du bourg. La valorisation de notre patrimoine bâti communal et privé restera cohérente et cette densification proposera ainsi de nouveaux logements, un atout pour cette jeunesse en peine de rester ou de s'installer dans notre région.

Quant à notre voirie, le total réaménagement de la rue des Rochettes, dont la première tranche s'est achevée en 2017, va apporter un attrait supplémentaire indéniable dans ce quartier. Une dernière tranche est programmée cette année qui permettra un maillage du trafic routier mieux sécurisé. Cette vitalité est la conjugaison d'une ambition et de perspectives de développement économique et social durables. Cela apporte une qualité de vie pour tout le territoire et vous savez comme la municipalité s'est totalement engagée à la préserver.

Équipement indispensable, déjà devenu incontournable, le Centre Aquatique des 2 Vallées Alain Bernard, inauguré le 16 septembre 2017, est quant à lui l'une des réalisations majeures de notre engagement. Il aura fallu, un peu moins de 4 ans, le temps de structurer notre collectivité passée de 6 à 15 communes, pour redonner vie à la piscine mais cette fois, de dimension intercommunale. La fréquentation est d'ores et déjà au-dessus de nos objectifs et l'on ne peut que s'en féliciter !

Enfin, un travail de réflexion est actuellement mené sur la commune concernant la problématique de l'offre de santé sur notre territoire, la municipalité souhaite innover avec la mise en place d'un « Relais Médical Télésanté », pour en finir avec le désert médical en zone rurale et démontrer que l'on peut vivre autrement grâce aux nouvelles technologies et l'arrivée prochaine de la fibre optique.

Mais modernité ne signifie pas rupture et votre mairie reste le premier lieu d'orientation et d'accompagnement des missions administratives, culturelles, scolaires et sociales qui sont les nôtres, sans oublier la salubrité et la sécurité.

Comme vous le voyez, une année très active vient de se terminer et elle fait place à une autre qui le sera tout autant. Aussi, je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe municipale et les agents pour leur collaboration et disponibilité pour réussir tous nos projets. Toujours disponibles et à votre écoute, n'hésitez pas à prendre rendez-vous si besoin en mairie pour nous rencontrer. Poursuivons le bien « vivre ensemble » et soyez assurés de notre dévouement dans une commune à taille humaine.

*Je vous souhaite, du fond du cœur, une très belle année 2018*

*Bien Fidèlement*

Pascal Simonnot, votre maire,  
 Président de la Communauté de Communes des 2 Vallées



# Les Conseils municipaux



L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux est disponible en mairie, sur les panneaux d'affichage ou sur le site : [www.moigny-sur-ecole.com](http://www.moigny-sur-ecole.com)



## Adoption en date du lundi 18 septembre 2017

**N° 01** - Budget 2017 de la commune - Décision modificative N°02

**N° 02** - Demande de subvention auprès du Parc naturel régional du Gâtinais français (PNR) pour les travaux de réaménagement du monument aux morts dans le cadre d'un appel à projets « Conseiller et accompagner les projets d'aménagements pour une prise en compte des paysages du Gâtinais français »

**N° 03** - Tableau des emplois

**N° 04** - Demande de subvention aux services de l'État dans le cadre du programme « École numérique » mis en place par le Ministère de l'Éducation nationale



## Adoption en date du mardi 12 décembre 2017

**N° 01** - Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Essonne dans le cadre du programme « Contrat culturel de territoire »

**N° 02** - Demande de subvention auprès du Parc naturel régional du Gâtinais français dans le cadre du programme « Economies d'énergie et Energies renouvelables » : travaux de remplacement des fenêtres de l'école élémentaire, côté couloir rue de Verdun

**N° 03** - Budget 2017 de la commune - Décision modificative N°03

**N° 04** - Dépenses d'investissement 2018 : autorisation avant approbation du Budget 2018 de la Commune

**N° 05** - Essonne aménagement : étude de faisabilité pour la création de logements locatifs sociaux rue du 8 Mai 1945 - Orientation d'Aménagement et de Programmation prévue par le Plan local d'urbanisme de la commune et vente des terrains

**N° 06** - Modification des statuts de la Communauté de Communes des 2 Vallées - compétences supplémentaires : création et gestion de maisons de services au public et aménagement de l'espace communautaire : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

**N° 07** - Présentation des rapports annuels 2016 : rapports annuels sur le prix et la qualité du service public du SIARCE et du SIRTOM SUD FRANCILIEN

### Mairie : horaires d'ouverture au public

59 Grand-Rue - Tél. 01 64 98 40 14  
[mairie-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr](mailto:mairie-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr)

Lundi :	9h30-12h30	14h30-17h30
Mardi :	9h30-12h30	14h30-18h30
Mercredi :	9h30-12h30	14h30-17h30
Jeudi :	9h30-12h30	14h30-17h30
Vendredi :	9h30-12h30	14h30-17h00

**Nous remercions les annonceurs pour leur participation à ce bulletin**

**Vous souhaitez insérer une publicité dans le bulletin municipal... c'est facile ! Renseignez-vous auprès de la mairie**

# La municipalité redynamise le village avec sa nouvelle résidence secteur de la Grande Haie

**L'**Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) validée lors de l'enquête publique du nouveau P.L.U. communal a pour enjeu majeur l'organisation du bâti au niveau de l'urbanisation d'un espace de transition entre le centre bourg et un ancien espace agricole. Cet espace en friche, requalifié en 2009 en zone artisanale, deviendra finalement un lotissement résidentiel de 23 pavillons à l'entrée nord de notre village.

La commune s'apprête donc à voir s'ériger ces nouvelles habitations sur une surface d'un peu plus de 18 000 m<sup>2</sup>, au tout début de la rue du Souvenir. Implanté sur le secteur appelé Grande Haie, ce lotissement pourrait en prendre le nom : « résidence du Clos de la Grande Haie ».

Ces 23 parcelles seront libres de constructeur et desservie par une voirie qui reprendra le nom du chemin originel : rue des Malicornes.

La programmation retenue accueillera des types d'habitats différents afin de proposer des logements de petites tailles, accessibles à des familles primo-accédantes.



En terme de morphologie urbaine, il s'agira de promouvoir un découpage parcellaire de 601 à 740 m<sup>2</sup> favorisant une diversité des logements au sein du village et qui répondra notamment aux attentes de jeunes ménages. Ces pavillons pourront prendre la forme de logements mitoyens 2 par 2 ou encore permettre une mitoyenneté par le garage.

Ces aménagements spécifiques, validés dans le permis d'aménagement signé par M. le Maire le 8 décembre dernier pour le compte de la société SNC GAUTIER & CIE, ont pour but d'atteindre une densité intermédiaire dans ce secteur, permettant une transition naturelle entre un tissu dense du centre-bourg et l'ouverture vers les espaces agricoles.

Il est à noter que l'ensemble des viabilisations, défense incendie, voiries et création de l'éclairage public seront strictement à la charge de l'aménageur.

Avec cette nouvelle résidence, c'est le développement raisonné de la commune qui est visé. Elle compte actuellement 1 265 habitants dont seulement 6 nouveau-nés arrivés en 2017, et accueille 92 élèves dans nos écoles soit 50% de moins qu'en 2001. Avec ces 23 nouvelles maisons, notre village accueillera une soixantaine d'habitants supplémentaires à compter de 2019, le temps de réaliser les voiries, réseaux, sans oublier la commercialisation des lots pour leur construction.



Dimanche 3 septembre

# MARCHÉ

## Les nocces d'argent

*Qui aurait cru, il y a 25 ans, que les quelques étals installés au milieu des champs feraient date et que ce marché de produits du terroir rencontrerait un succès toujours grandissant.*

Un grand merci aux bénévoles du Foyer rural, au service de sécurité consolidé par des habitants bénévoles dans le cadre du dispositif Voisin-Vigilant, à la municipalité, aux exposants et bien entendu aux milliers de visiteurs toujours aussi fidèles !



L'association Le Geai et la Cie Corrossol proposaient des spectacles de rue " Trier, c'est gagné ! " afin que le recyclage ne soit plus synonyme de contrainte. Ambiance et fous rires assurés !



# RURAL



**F**élicitations aux associations du village qui ont dévoilé un large éventail d'activités sportives, danse, musique... en donnant des informations sur la vie culturelle de la commune ou en permettant à ceux qui le désirent de s'inscrire dans la vie associative du territoire, notamment avec les deux stands dédiés aux sports nautiques : Vert Marine et le club de plongée Oncymerge !



Une tombola 100% gagnante a fait de nombreux heureux ce jour-là et le lâcher de ballons a, quant à lui, récompensé M. Lemaire, venu du Loiret et détenteur de la carte ayant parcourue la plus longue distance ainsi que M. et Mme Demyttenaere, couple seine-et-marnais ayant renvoyé la carte à l'association du foyer rural. Les 2 chanceux se sont vu remettre des bons d'achat dans une enseigne de leurs régions respectives.



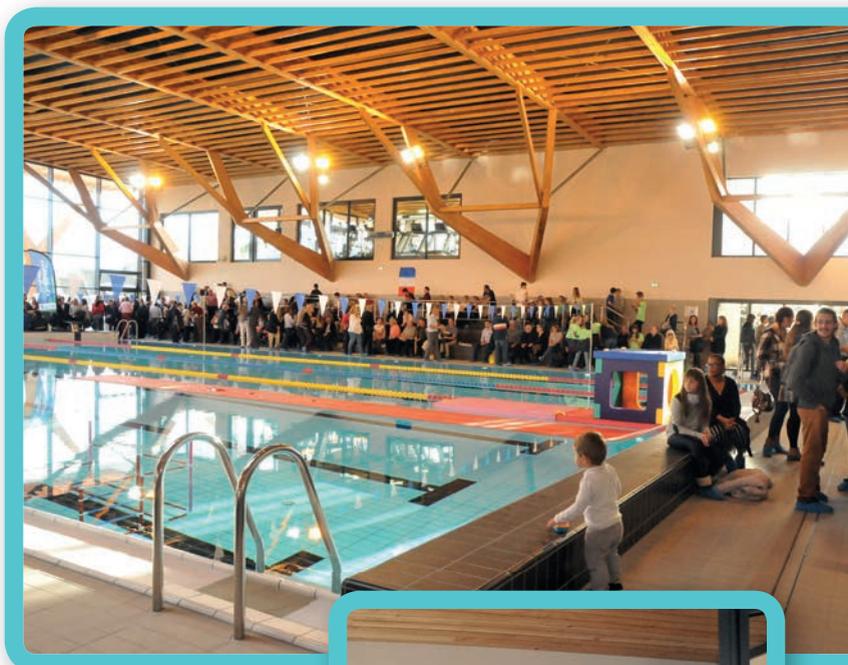
# CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

des 2 vallées  
*Alain Bernard*



## Un investissement nécessaire pour le territoire de la CC2V

Après deux ans de travaux jour pour jour, la Communauté de communes des 2 Vallées a inauguré son nouveau centre aquatique à Milly-la-Forêt lors d'une grande journée Portes Ouvertes pour accueillir à partir du 18 septembre un public impatient de retrouver les joies de la baignade.



En 2008, l'ancienne piscine municipale de Milly-la-Forêt, datant des années 70 a dû fermer ses portes pour cause de vétusté. Depuis, nous n'avions plus de piscine et les personnes souhaitant nager devaient faire au moins 20 km. Cet éloignement a également entraîné l'absence de pratique pour les scolaires. Ainsi, il était grandement nécessaire d'investir dans un nouveau complexe aquatique. Après un indispensable temps de réorganisation suite à l'élargissement de la Communauté de communes des 2 Vallées, passée de 6 à 15, les élus ont travaillé ensemble sur ce centre aquatique, équipement fédérateur de l'intercommunalité. Il a été choisi de le construire à la place de l'ancienne piscine, idéalement située au centre du territoire, à proximité du siège social de

la CC2V, du centre de loisirs et des différentes structures sportives devenues également propriété intercommunale depuis la prise de différentes compétences.

### Une forte identité locale

Conçue par l'agence Octant Architecture, la structure est caractérisée par une forte identité locale. A l'image de la ville de Milly, au cœur du Parc naturel régional du Gâtinais français, avec la nature d'un côté et des espaces modernes de l'autre, l'équipement reprend la même idée avec la pierre et le bois, éléments originels mais aussi l'univers minéral et transparent, davantage contemporain. De plus, la perception visuelle du projet se réfère essentiellement aux arbres : la toiture courbe dessine une canopée elle-même

portée par des "troncs" et des faisceaux de branches. Le toit agit comme un manteau protecteur, par inertie thermique, réduisant les dépenses d'énergie l'hiver et protégeant des ultraviolets l'été.

### Un large choix d'activités et trois bassins couverts

Le centre aquatique dispose d'une halle bassin de plus de 1 300 m<sup>2</sup> avec un bassin sportif de 25 x 15 m et 6 couloirs, un grand bassin d'activités orienté sud-est qui accueille à la



fois l'apprentissage et les activités de type aquagym doublé d'une zone ludique avec banquettes hydro-massantes. Un centre de remise en forme vient compléter le programme, avec une zone "sèche" au premier étage pour le cardio-training (vélos, tapis de course, rameurs, elliptiques...) et le fitness (appareils à charges guidées et charges libres pour un travail de toute la chaîne musculaire). Enfin, une

zone humide en rez-de-jardin, avec deux saunas, un hammam et des douches hydro-massantes. A l'extérieur, c'est un jardin zen qui a été imaginé, entouré de terrasses et plages minérales et d'un solarium végétal.

### Le choix d'un délégué pour gérer l'équipement

Dès le départ, les élus de la Communauté de communes ont décidé que l'établissement serait géré par un prestataire privé en délégation de service public (DSP). Ce choix a été

dicté par le fait de ne pas gérer en direct les problématiques techniques et de ressources humaines et ainsi confier la gestion d'un tel équipement, de l'accueil à la maintenance technique en passant par la surveillance des bassins, à un professionnel du secteur. Le choix s'est porté sur la société Vert Marine qui, avec une équipe de 15 personnes, gère notre centre aquatique. Suite à l'étude réalisée, la CC2V devra verser au compte d'exploitation à la société une compensation financière estimée à 400 000 euros TTC de déficit de fonctionnement chaque année, soit environ 20 euros par habitant. Cette somme prend notamment en compte le coût des entrées des 15 écoles élémentaires du territoire (soit 320 élèves) qui vont venir pour l'apprentissage de la natation ainsi que leur transport.

**Attendu depuis de nombreuses années, ce nouveau centre aquatique, qui porte le nom du double champion olympique Alain Bernard, va permettre d'accueillir les habitants du territoire et au-delà dans d'excellentes conditions !**



#### QUELQUES CHIFFRES :

Durée des travaux : 2 ans  
Coûts des travaux : 12 millions d'euros TTC

#### SUBVENTIONS :

Conseil régional d'Ile-de-France .....	2 560 000 €
Conseil départemental de l'Essonne .....	653 000 €
Etat .....	587 000 €
Centre National pour le Développement du Sport .....	400 000 €

Tous les tarifs et horaires : [www.vert-marine.com](http://www.vert-marine.com)

## LES OFFRES

En marge de la simple baignade, de nombreuses activités aquatiques, avec trois niveaux d'intensité et une vingtaine de cours hebdomadaires, sont proposées : aqua stretch, aqua fitness, aqua power, aqua slim, aqua jogging, ou encore aqua tonic. Bien évidemment, le site propose aussi des cours de bébé nageur et l'école de natation pour les enfants de 6 à 16 ans.

**Centre aquatique des 2 Vallées Alain Bernard**  
25 rue de la chapelle Saint-Blaise  
91490 Milly-la-Forêt - Tél : 01 69 89 08 11

# Une restauration architecturale À COUPER LE SOUFFLE !

Tous les témoignages sont unanimes : « quelle belle restauration !... remarquable ! ». Tout ça pour une simple grange, construction typique et commune de notre territoire. En effet, son aspect simple et ses proportions rejoignent celles des nombreuses granges en grès rencontrées dans toutes les communes du Parc. Son mur gouttereau\* à l'aplomb de la rue participe au caractère minéral et rural du centre du village. La toiture, à double pente, couverte de petites tuiles aux teintes ocre et grises, participe à l'intégration de ce bâtiment dans son environnement, malgré un état de délabrement important au moment de son acquisition.

Aujourd'hui, elle est tel un cliché instantané de la maison de vos rêves : isolée, ses soubassements renforcés, ses murs consolidés, elle deviendra sans doute un service public médical avec un logement à l'étage...

La campagne de restauration, menée depuis 9 mois par l'architecte Patrick Callewaert et les 8 entreprises artisanales locales, avait plusieurs objectifs avec en premier lieu un travail de sauvetage sur la couverture souffrant d'une détérioration avancée.



Lauréate de l'appel à projet « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) du Ministère de la Transition écologique et solidaire, la municipalité qui avait immédiatement déposé

\* mur gouttereau : mur portant une gouttière ou un chéneau

AVANT



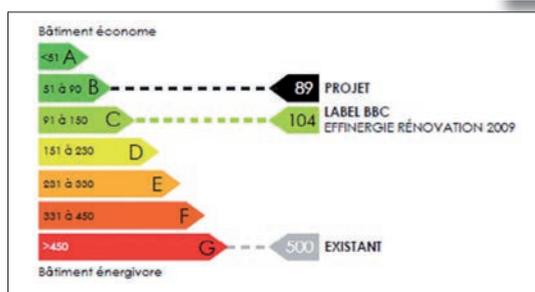
APRÈS



un dossier dans le cadre de la transition énergétique et écologique, a obtenu une subvention de 20 500 € auprès du PNR, porteur des projets. Cette subvention représente 80% des travaux d'isolation et de création des huisseries. Elle aura également financé les opérations de réhabilitation du bâtiment qui utilisent des matériaux locaux bio-sourcés (comme le chanvre, le bois...) avec un objectif de performance énergétique optimal au regard du label BBC, c'est-à-dire « bâtiment basse consommation » énergétique.



Technique d'isolation chaux et chanvre



Pose de panneaux de laine de chanvre



**AVANT**

Rez-de-chaussée avant / après avec création d'un plafond étage en plancher béton



**APRÈS**

Ce projet de transformation d'une grange en périmètre protégé par les Bâtiments de France présente plusieurs intérêts en matière de développement durable et d'accompagnement de la croissance verte :

- ❶ La conservation, la transformation et la réalisation d'une construction identitaire de la commune afin d'offrir commerce et logement.
- ❷ Une rénovation énergétique ambitieuse, durable et performante utilisant les ressources et les savoir-faire locaux tels que la mise en œuvre du chanvre.
- ❸ Soutenir le lien social et permettre à la population d'accéder à une offre de service de qualité en zone rurale conformément aux objectifs de la municipalité figurant dans l'agenda 21 communal (voir rubrique Zoom « Relais Médical Télésanté » p. 44)

Un retard certain de livraison est cependant à regretter, dû à un taux important d'hygrométrie dans les locaux, provoqué par l'enduit chaux/chanvre. De ce fait, les travaux de pose du parquet et de peinture ont été suspendus pendant 2 mois, jusqu'au séchage des murs intérieurs. Il aura même fallu user d'un déshumidificateur en complément du chauffage et de la VMC, déjà fonctionnels, pour éviter la dégradation des ouvrages déjà créés. Cette expérience mérite d'être soulignée et à titre de conseils, pourra servir à d'autres !



## COURTS DE TENNIS : des travaux au long cours

Ces travaux avaient débuté en 2016 et, à cause d'une dégradation inexplicable, n'ont pu être repris qu'au printemps dernier. Cette réfection complète d'un coût global de 50 000 € a bénéficié d'une subvention de 5 000 € grâce à la réserve par-

lementaire du sénateur Vincent Delahaye. Elle permet aux adeptes de la petite balle jaune de profiter dorénavant de deux surfaces de jeu flamboyantes.



## « ARRÊT MINUTE »

## Création d'un stationnement protégé en cœur de bourg pour desservir la nouvelle activité commerciale



Depuis plusieurs années maintenant, la municipalité poursuit une politique de sécurisation des espaces recevant du public, notamment au cœur du village le long de la Grand-rue.

Les abords des établissements publics comme l'épicerie, le bar/restaurant, la médiathèque, le relais postal ou la mairie et prochainement le futur établissement médical, peuvent être de véritables capharnaüms aux heures d'affluence : embouteillages, stationnement en double file, sur l'arrêt de bus, à cheval sur le trot-



toir ou sur le passage piétons. Cette situation est devenue dangereuse pour l'ensemble des usagers.

Afin de faciliter la dépose en voiture, la solution retenue a été d'aménager une zone de dépose-minute aux heures ouvrables avec une place réservée aux personnes à mobilité réduite. Ce type d'aménagement ne prétend pas être la solution miracle à tous les problèmes de mobilité et de sécurité routière, mais il permettra néanmoins d'organiser la dépose en voiture.



Ces travaux ont coûté 9 000 € HT dont la moitié subventionnée par l'État dans le cadre d'un décret relatif à la répartition du produit des amendes de police en matière de circulation routière.

**Cet aménagement clairement identifié en béton désactivé contribuera au bon fonctionnement des accès aux commerces, renforçant ainsi la sécurité des usagers en parfaite harmonie avec le quartier.**



## Le broyeur itinérant du PNR fait école...!

Le besoin d'éliminer ou de recycler nos déchets végétaux s'est accru depuis l'interdiction de leur brûlage à l'air libre décrétée en novembre 2011, en raison de la forte nocivité des particules rejetées. Les transformer sur place en éléments nutritifs pour les plantes grâce au broyage est certainement la formule la plus intelligente qui soit tant les avantages sont nombreux : il n'y a aucun transport et c'est utile aux plantes... Depuis 3 ou 4 ans, une démarche testée avec succès par notre service technique consiste à utiliser un broyeur de végétaux mis à la disposition des communes durant quelques jours par le Parc naturel régional du Gâtinais français.

Ce broyeur permet aux communes du territoire de fabriquer leur propre paillage et leur compost : ainsi, on a évité le dépôt en déchèterie de 2 850 m<sup>3</sup> de végétaux, transformés sur place.



Les heureux utilisateurs comme nos élus municipaux et le personnel technique se sont prêtés au jeu en saluant unanimement l'efficacité et l'intérêt de ce broyage.



Rue  
des Rochettes

# LE QUARTIER DES ROCHETTES

## Ce chantier financièrement très lourd (plus de 800 000 €) se poursuit

3<sup>e</sup> phase!

Dans le cadre du programme de requalification de la rue des Rochettes et de ses artères annexes, ce chantier, programmé sur trois ans en 4 phases, aura vu de nombreuses opérations se succéder. Conduites par le bureau d'étude BEHC et réalisées par nos partenaires comme, entre autres, la Nantaise des Eaux, la SICAE, ORANGE et l'entreprise TPS, elles comprennent : le remplacement des branchements en plomb, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, la sécurisation avec l'abattage de quelques arbres menaçants, la création d'un éclairage public moins coûteux et réduisant la pollution lumineuse, la création de chaussées et de trottoirs élargis avec 2 plateaux surélevés, la réalisation de puisards pour l'évacuation des eaux pluviales et la réfection complète des couches de roulement.

En octobre dernier, c'est la 3<sup>ème</sup> phase qui a débuté, intégrant les chemins de Tartibois et de la Bohemesse, pour l'enfouissement des réseaux et la création d'éclairage public de style financé à 80% par les subventions du PNR décrochées en septembre dernier.

Depuis cet automne, au cœur de ce quartier et grâce au partenariat du SIREDOM, c'est également une nouvelle plateforme de bornes d'apport volontaire qui a été mise à la disposition des habitants pour terminer le maillage du service de collecte des déchets.

Les travaux reprendront ensuite au second semestre 2018 avec la pose de bordures, la création et l'aménagement de trottoirs et pour finir par la réfection complète de la chaussée.



### Des riverains accompagnés tout au long des travaux

Avant d'entamer la seconde partie de l'enfouissement des réseaux, la municipalité et les entreprises partenaires ont présenté aux riverains, le samedi 23 septembre dernier à la mairie, l'avancée des réalisations et la programmation des travaux à venir. Cette réunion, organisée pour informer et conseiller les habitants, a permis de répondre ensuite en détail aux préoccupations de chacun.



## Construction d'un écocentre dédié AUX DÉCHETS VÉGÉTAUX À MOIGNY-SUR-ÉCOLE

Depuis le 7 novembre dernier, une nouvelle plate-forme de réception des déchets verts a ouvert ses portes aux usagers de Moigny et des alentours (cf **Rubrique Environnement** pour son fonctionnement et ses horaires d'ouverture).

Cette « déchèterie verte » bâtie sur une parcelle de 2 500 m<sup>2</sup> a été financée à 100% par le SIREDOM pour un montant de 250 000 € (acquisition foncière et viabilisations comprises).

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Travaux Publics de Soisy, fidèle partenaire de notre commune. La construction du chalet en bois, lieu d'accueil de cet équipement écologique, a quant à elle été confiée à STMB, fabricant français soucieux d'utiliser du bois provenant exclusivement de forêts gérées et de sources contrôlées.

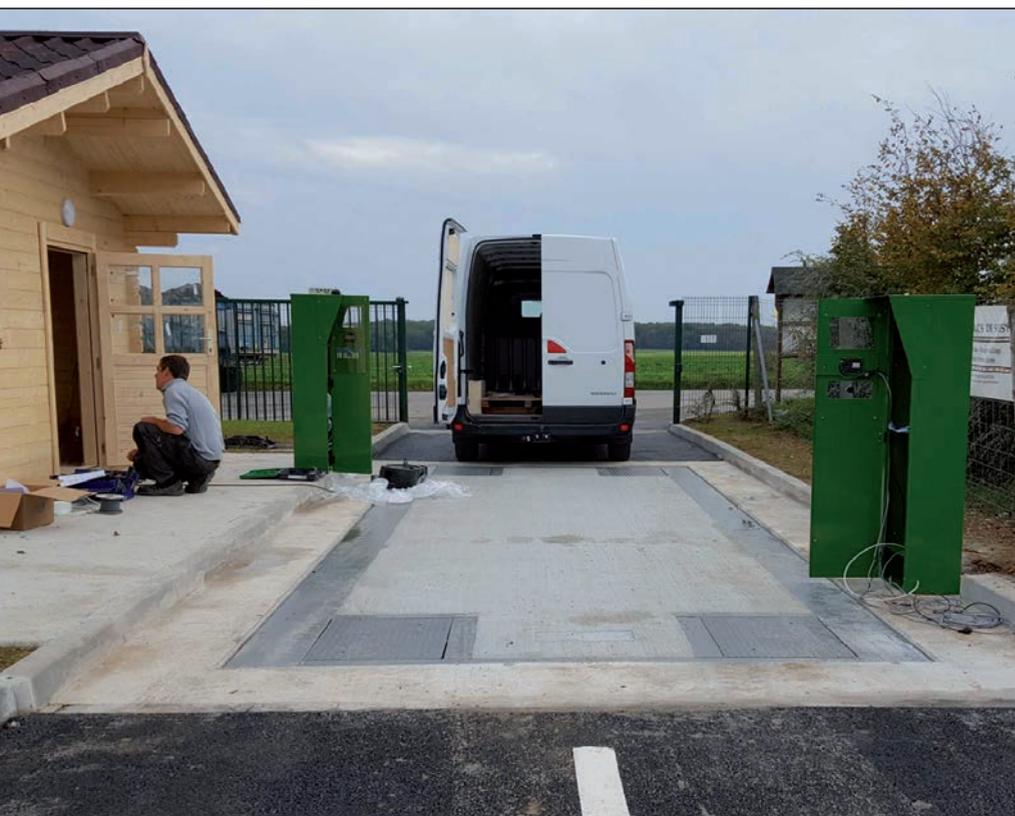


Et parce que chacun est acteur de la préservation de l'environnement, le SIREDOM développe des actions pour informer et sensibiliser le grand public sur les gestes simples de prévention, réduction et tri des déchets.

En savoir plus : [www.siredom.com](http://www.siredom.com)

## RESTONS BIEN

Comme toutes les toitures, celles des bâtiments communaux ont besoin d'être régulièrement nettoyées et traitées pour conserver un bon aspect général et prolonger leur durée de vie.



## Réparer le revêtement routier au cœur du bourg : UNE NÉCESSITÉ !

La principale qualité esthétique du **béton désactivé** sur le domaine public est de pouvoir remplacer l'enrobé et sa couleur sombre. Il participe donc à un embellissement général des espaces urbains en se rapprochant de la  **Pierre naturelle**. Il est souvent apprécié par les habitants pour son aspect pierre ou gravier. Mais voilà, comme tout matériau qui date d'une vingtaine d'années, il a été soumis à rude épreuve avec la circulation routière, raison pour laquelle il a été nécessaire en septembre dernier



de procéder à des calepinages\* et corrections de formation de nids de poules.

\* Calepinage : dessin, sur un plan ou une élévation, de la disposition d'éléments de formes définies pour remplir un volume.

## COUVERTS !

**Plus belle** : la toiture est plus agréable à regarder,

**Plus étanche** : elle protège efficacement contre les infiltrations,

**Plus solide** : elle résiste mieux aux agressions externes et à l'usure du temps,



Constamment exposées aux intempéries, elles exigent donc un soin particulier, raison pour laquelle la municipalité lance un vaste programme d'entretien de ses structures.

Cette année, une partie du budget communal aura été consacrée aux rénovations des toitures de la médiathèque et des logements au-dessus des commerces.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise HURISSE DECOMBAS, également mandataire en charge de la couverture de la grange acquise récemment et en cours de réhabilitation.



# OUVERTURE D'UN ÉCO-CENTRE dédié aux déchets végétaux

## À MOIGNY-SUR-ÉCOLE

En partenariat avec la commune, le SIREDOM, agence sud-francilienne pour l'énergie, les déchets et l'environnement, développe son réseau d'équipements dédiés à l'apport volontaire en implantant une nouvelle plateforme de réception des déchets végétaux.

Après une 1<sup>ère</sup> matinée-découverte organisée le 30 septembre 2017, c'est en présence de Xavier Dugoin, président du SIREDOM, et Pascal Simonnot, maire de Moigny, président de la CC2V et du SIRTOM Sud Francilien et 3<sup>ème</sup> vice-président du SIREDOM, entourés de Jean-Raymond Hugonet, sénateur, Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président du Conseil Général et de nombreux élus de la région, qu'a été inauguré, le samedi 4 novembre dernier, le nouvel éco-centre du village au lieu-dit les Rimberts, en avant-première de son ouverture aux usagers le mardi suivant.



### Les objectifs ?

Offrir aux habitants un service de proximité pour leurs déchets végétaux et renforcer le réseau d'éco-centres en maillant les zones peu desservies.

Cet équipement, idéalement situé à côté de la plate-forme de compostage « Compost du Gâtinais » et à l'écart de toute habitation, est un projet soutenu par le maire depuis 9 ans, date de création de la plate-forme exploitée par Bernard Lachenait. Cela conforte la politique volontariste de collecte et





1<sup>er</sup> dépôt de végétaux

de traitement des déchets végétaux déposés jusqu'alors à Milly-la-Forêt depuis leur interdiction de brûlage.

Le nouvel éco-centre bâti sur une parcelle de 2 500 m<sup>2</sup> est exclusivement dédié aux déchets verts. Il est composé de 2 quais de déchargement équipés de bennes de 30 m<sup>3</sup> et fonctionne comme un éco-centre classique.

### Un badge commun, et c'est tout...

En effet, c'est votre **actuel** badge « SIREDOM », délivré en mairie, qui vous permettra d'accéder à cette plate-forme. Utilisable sur l'ensemble du réseau, il suffit de le présenter aux bornes d'entrée et de sortie du pont bascule ce qui permet l'identification du poids de déchets déposés.

### Et c'est bon pour l'économie locale et l'empreinte carbone.

Plus besoin d'aller à la déchèterie de Milly-la-Forêt pour déposer vos déchets verts avec souvent des attentes interminables : l'éco-centre de Moigny, c'est plus près et c'est plus rapide !

Cet équipement est tenu par une habitante de Moigny, Sonia Soufflet, agent travaillant déjà à mi-temps pour le compte du SIRTOM Sud-Francilien, ce qui lui confère un emploi à plein temps.

#### Horaires d'ouverture

Mardi : 10h/13h	•••	Vendredi : 10h/13h
Mercredi : 10h/13h	•••	Samedi : 9h/13h30
Judi : 10h/13h	•••	Dimanche : 9h/13h30

#### Pour résumer :

**Cette plate-forme améliore le service rendu aux usagers en optimisant les conditions d'accès et de gestion des dépôts de ces déchets qui seront immédiatement valorisés en compost.**

**En espérant que ce nouveau service public de proximité aidera à la préservation de notre environnement et répondra à vos besoins.**

## RUE DES ROCHETTES : la 6<sup>ème</sup> plate-forme d'apport volontaire est opérationnelle !

**L**es bornes d'apport volontaire nouvelle génération sont de qualité doublée d'un très beau design et sont de plus adaptées aux personnes en situation de handicap. Elles ont pour vocation de faciliter le tri des déchets pour les habitants.

Ceux du quartier des Rochettes peuvent à présent utiliser leur propre équipement et y déposer leurs emballages, papiers et verre.

Cerise sur le gâteau : cela n'a rien coûté à notre commune, car le Siredom, dans le cadre de sa campagne de développement de l'apport volontaire a, de la conception à l'installation, tout pris à sa charge.



## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Attention pas plus de 1.5 m<sup>3</sup> par foyer  
sinon aucun ramassage !

Suite à l'augmentation régulière du volume d'encombrants, le prestataire de collecte fait savoir qu'il respectera dorénavant strictement les termes du contrat à savoir, par foyer : 1,5 m<sup>3</sup>, une longueur de 2 m pour les objets et un poids de 70 kg maximum.



## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Prochaine collecte : **lundi 5 mars 2018**

Merci de sortir vos encombrants la veille

La date sera confirmée par un flyer dans votre boîte aux lettres

Renseignements Sirtom au : **01 64 99 31 81**

# LE DÉSHÉRBAGE, un souci pour les communes !

**D**epuis janvier 2017, la loi « zéro phyto » oblige les communes à ne plus utiliser de désherbant (glyphosate) sur les voiries, trottoirs, places de village et voies douces, à l'exception des cimetières, terrains sportifs, zones non ouvertes au public, zones étroites ou difficiles d'accès.

Pour se faire, nous avons essayé un désherbage mécanique avec l'utilisation d'une machine équipée d'une brosse métallique ou encore des désherbeurs thermiques, assez dangereux toutefois avec leurs réservoirs de gaz à stocker. De nombreux essais avec d'autres techniques ont été menés afin de déterminer les meilleurs rapports entre efficacité et coût selon les contextes : routes, trottoirs, chemins, espaces verts, zones avec gravillons, etc.

**Le constat est sans appel :** ces méthodes n'éradiquent pas l'herbe poussant dans les interstices des pavés, des trottoirs où seule la terre est enlevée. De plus, le recours à la binette est nécessaire avec un ramassage des déchets à la main (un bond en arrière de 50 ans en matière de pénibilité du travail pour nos agents techniques...), et de surcroît la frustration d'espaces publics mal entretenus entachant la réputation de Moigny !

La commune n'ayant pas les moyens financiers et techniques pour mettre en place un désherbage manuel de l'ensemble du cœur de village, les consciences devront évoluer avec, certes, l'arrêt de l'emploi des produits phytosanitaires mais en acceptant que notre voirie ne soit plus parfaite et sans herbes folles.

Mais, rassurez-vous, pas question néanmoins pour la mairie d'abandonner l'entretien des trottoirs : il sera poursuivi en tenant compte

des précautions désormais nécessaires.

Nous essaierons malgré tout de trouver des solutions palliatives pour continuer le travail d'entretien réalisé par nos services techniques en utilisant aujourd'hui des produits biocontrôle homologués pour un désherbage et démoussage raisonné comme le dessiccant des laboratoires Ceetal.

Ce procédé est strictement physique et le produit utilisé est une préparation naturelle d'acides gras\* qui ne présente aucun effet préjudiciable sur l'homme, les animaux, l'eau, l'air et l'environnement. Même s'il ne laisse aucun résidu dans le sol ni sur les plantes cultivées, ce bioherbicide n'a aucune action systémique et ne détruit pas le système racinaire, hélas ! Son efficacité n'empêchera donc pas la formation d'une végétation jeune et peu envahissante.

**C'est dans ce nouvel état d'esprit et dans le respect des lois d'état pour protéger notre environnement que nos comportements doivent évoluer collectivement...**

Nous avons opté pour une solution qui nous semblait la meilleure : **le nettoyage participatif**. A savoir, apprendre à travailler ensemble pour entretenir non seulement les abords de nos maisons mais également la partie avoi-

## 1er JANVIER : ZÉRO PHYTO !



sinante du domaine public. Une proposition peut-être idéaliste, mais qui sait ? Aussi les riverains sont invités dès à présent à désherber devant chez eux dans la mesure du possible, notamment devant leurs portails et leurs compteurs électriques et gaz.

Et que ceux d'entre vous, prêts à s'investir dans cette démarche, n'hésitent pas à nous faire part de leurs réalisations : leur exemple permettra d'encourager toutes les bonnes volontés...

\* l'acide nonanoïque est un acide gras ayant des propriétés à action défongicide et dessiccante (qui assèche)



Une nouvelle action AGENDA 21 !

# CONCOURS Imaginez votre BOÎTE à LIVRES

**IDÉALE**



Récemment, plusieurs habitants nous ont parlé de créer une boîte à livres dans le village. Conformément à la démarche participative, cette action a été étudiée par le comité de pilotage de l'Agenda 21 et validée dans le Programme 2. Elle sera lancée en 2018, avec votre aide.



Exemple de boîte à livres

## Une BOÎTE à LIVRES, qu'est-ce que c'est ?

Le principe est simple : c'est une sorte d'étagère en libre-service placée dans un lieu accessible à tous, où chacun peut déposer UN livre (et un seul) et en prendre UN autre en échange. Gratuit, anonyme, disponible à tout moment... Une bonne façon de faire découvrir à nos concitoyens et voisins nos coups de cœur « livresques » !

Et qu'est-ce que ce n'est pas ? Une annexe de la déchèterie ! L'objectif est de faire découvrir des textes qu'on aime, des auteurs, et non de vider nos bibliothèques encombrées... Alors les livres déposés devront être dans un état correct.

## Une BOÎTE à LIVRES, à quoi ça ressemble ?

Il y en a pour tous les goûts, de la plus simple à la plus originale... A Moigny, cela dépendra de vous, car les habitants sont invités à imaginer leur boîte à livres ! L'objectif est de l'installer à côté de la salle des fêtes pour cet été.

## Comment participer ?

Vous pouvez :

► Participer au concours *Imaginez votre boîte à livres idéale* : c'est simple, il suffit de déposer à la médiathèque avant le 28 février 2018 votre projet, sous la forme de votre choix : croquis, dessin, maquette,... Il y a peu de contraintes : la boîte doit être réalisable, étanche,

nécessiter au maximum 300 € de matériaux et mesurer au maximum :

L.100 cm x L.100 cm x P. 50 cm et H.150 cm. Le gagnant aura la fierté de voir son projet réalisé et installé dans le village.

► ET/OU Voter pour celle que vous préférez : une exposition sera réalisée pour présenter les projets et recueillir les votes.

► ET/OU Vous êtes bricoleur ? Ça tombe bien, nous comptons sur vous pour fabriquer la boîte à livres (le matériel sera fourni). Les volontaires sont priés de se faire connaître à la médiathèque.

**PROJET DE BOÎTE A LIVRES**

*Moigny-sur-École se situe sur le territoire du Parc naturel régional du Gâtinais français et son emblème est l'abeille, en référence à l'excellent miel du Gâtinais. Pourquoi ne pas faire une boîte à livres en forme de ruche ?*

**Ci-dessous une proposition de ruche à toit 2 pentes :**

- ✓ Les 3 faces transparentes seront en plexiglas
- ✓ La face à gauche correspondra à l'ouverture de la boîte pour les dépôts
- ✓ Le toit sera soit en zinc, soit en bois avec une peinture spécial extérieur intempéries
- ✓ Chaque partie de bois sera peinte de couleurs différentes avec des illustrations d'abeilles
- ✓ La boîte sera fixée sur un support 4 pieds pour la mettre à hauteur de 1,50 m au fait du toit
- ✓ Un panneau sera apposé sur la face visible de la rue et donnera les modalités
- ✓ Dimensions : voir plan - support 4 pieds de 70 cm de haut

**exemple de style de couleur :**

**exemples d'illustrations :**

Exemple de fiche projet inspiré d'une ruche

**Menuiserie HOUDIN & Fils** Agréé RGE

Menuiseries extérieures  
bois-alu-pvc  
Parquets, Meubles sur mesure  
Escaliers-volets

Portable : 07 61 90 52 71  
Atelier : 01 64 98 08 16

E-mail : houdinfk@orange.fr - www.houdin-et-fils.fr  
1 bis rue Adonis Rousseau - 91490 Moigny-sur-École

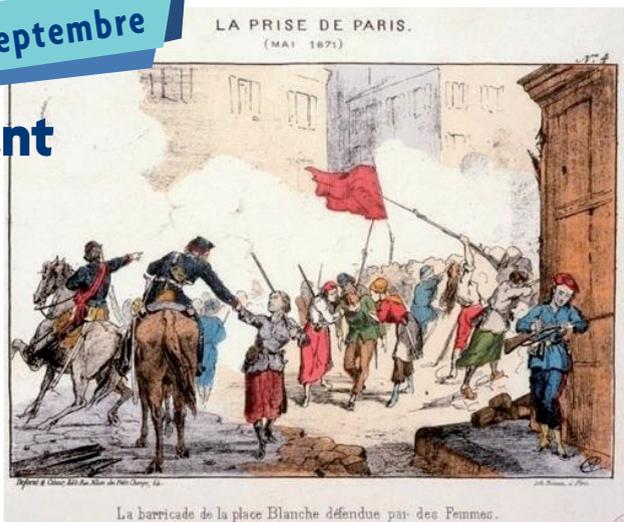
Si vous aussi vous avez des idées d'actions à mettre en place pour améliorer la vie à Moigny, n'hésitez pas à en parler à la médiathèque qui présentera votre projet au comité de pilotage Agenda 21 pour validation.

**Francis Scotto d'Aniello, animateur au Foyer culturel de Milly-la-Forêt, continue à faire profiter les Moignacois de son intérêt pour notre histoire et de son goût du partage. Ses conférences, conviviales et abordables, sont l'occasion de découvrir ou redécouvrir des événements ou périodes plus ou moins connus.**

## LES COMMUNARDS... ... ou un Temps des cerises passionnant

9 & 16 septembre

Les 9 et 16 septembre derniers, c'est **La Commune de Paris** qui était à l'honneur, période insurrectionnelle qui dura un peu plus de deux mois, de mars à la « Semaine sanglante », en mai 1871. Les participants ont été très impressionnés par l'éclairage apporté sur cet épisode méconnu qui fit pourtant environ 20 000 victimes.



## CONFÉRENCES « Mai 68 »

Samedi 2 décembre

Ce cycle porte sur les emblématiques événements de Mai 1968, avec une approche originale. Pendant plusieurs mois, Francis est allé à la rencontre des habitants de Milly et des environs pour enregistrer leurs souvenirs et anecdotes sur cette période. Une initiative qui permettra d'appréhender autrement l'impact de ce mouvement et les réactions suscitées, dans une région rurale à 50 km de la capitale.

Cette 1<sup>ère</sup> partie du cycle, qui en totalisera 4 d'ici mai 2018, mois du cinquantième anniversaire de cette période troublée, présentait le contexte international de l'après-guerre jusqu'à la fin des années 60. Narration, chansons, extraits filmés... les participants se seront tous souvenus de nombreux épisodes vécus alors qu'ils étaient encore tout jeunes adolescents.



*Et merci à Christiane, son épouse, qui nous concocte à chaque séance un petit goûter pour un entracte gourmand.*

**Prochaines conférences cycle Mai 68 : 15h-17h, gratuit**

- ▶ Samedi 24 mars : « La contre-culture venue des USA et de la Grande-Bretagne » (à la médiathèque)
- ▶ Samedi 14 avril : « Les événements de mai 68 en France » (à la médiathèque)

**Clôture du cycle avec une soirée festive**

Samedi 12 mai à la salle des fêtes  
« Génération 68 et l'évolution de la société »

Une action réalisée avec l'aide du Conseil départemental de l'Essonne

**Essonne**  
LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —

Samedi 1<sup>er</sup> juillet

# Brakka music, vous connaissez ?

Cette première édition de *L'accaravane Au sud du Nord* nous promettait un duo éclatant et tellement humain.... Et ce n'était pas une vaine promesse ! So Kalmery, au chant et à la guitare, et Hubert Colau, aux percussions, nous ont offert un concert enchanteur, tant par la qualité et la beauté de leur musique que par leur générosité, leur simplicité, leur envie de partager et de faire aimer un style venu d'ailleurs et pourtant si proche de nous. Issus de la fusion de musiques traditionnelles africaines et des influences noires américaines des années 20, ces airs restent très actuels. On pense au blues, un blues parfois très tonique, car le brakka, c'est aussi une danse vivante et dynamique, que les spectateurs ont eu le plaisir de découvrir à la fin du concert.

Le concert a été précédé d'un show case le 28 juin à la médiathèque où les musiciens nous ont présenté la richesse et les héritages du brakka



**Bref, une belle rencontre avec un style musical méconnu et deux personnalités formidables !**



Une action soutenue par le Conseil Départemental de l'Essonne



Essonne  
LE DÉPARTEMENT  
— TERRE D'AVENIRS —

Médiathèque La Grange

## Les ateliers de la bibli'

## HALLOWEEN

En amont du défilé d'Halloween organisé par le CMJ, la médiathèque a proposé aux petits gourmands un atelier de fabrication de panier à bonbons à base de matériaux récupérés !

25 & 28 octobre



16 & 17 septembre

# Journées européennes DU PATRI MOIGNE



**A** l'occasion des journées européennes du patrimoine, Moigny a mis à l'honneur son patrimoine local en ouvrant au public les portes de la carrière de grès de Fontainebleau exploitée par Francisco de Oliveira et celles de son église Saint-Denis à la belle architecture.



Le thème Jeunesse et patrimoine étant le maître-mot de cette édition 2017, les visiteurs ont aussi pu profiter des très intéressants panneaux et dessins des élèves de CMI-CM2 sur l'histoire de Moigny, leur village.

Les paysages du Gâtinais étaient également représentés grâce à l'exposition de photos tirées de l'ouvrage « Les 3 rivières du Gâtinais français aux 4 saisons » que les 3 photographes et co-auteurs, Marie-Lys Hagenmüller, Aurélien Petit et Quentin Kheyap, natif du village, dédicaçaient pour l'occasion.

*Aurélien, Marie-Lys et Quentin étaient accompagnés de Laurence Marty qui a illustré leur ouvrage de phrases poétiques.*



Concert à l'église  
groupe *Steam Up*



**C'**est un patrimoine plus européen qui aura clôturé ce week-end avec le concert du groupe *Steam Up*, formé d'artistes multi instrumentistes, au répertoire de musiques traditionnelles irlandaises. Les airs enlevés des *reels*, *jigs*, polkas... qui emplissaient l'église ont embarqué le public qui ne s'est pas fait prier pour battre des mains en mesure. A l'issue de ce concert, c'est au Petit Moigny que s'est poursuivi le spectacle pour le plus grand plaisir des clients où le sympathique collectif, attablé, a livré d'autres morceaux tout aussi entraînants.

**On chuchote que *Steam Up* pourrait bien revenir à Moigny, dès le printemps prochain, pour animer une soirée de Saint-Patrick à la salle des fêtes. A vos agendas ...**





## Les ateliers de la bibli' TOTEMS

En lien avec l'exposition sur les BD d'Anuki, le petit indien dégourdi, la médiathèque a proposé un atelier de fabrication de totems avec des rouleaux de papier essuie-tout vides et un peu d'imagination !



## UN INDIEN dans le village

Du 8 novembre au 2 décembre

Exposition *Anuki* à la médiathèque

« C'est bien parce que les enfants peuvent apprendre en s'amusant et en suivant les aventures d'Anuki, un petit Indien très dégourdi ! »

Témoignage d'Eléonore, 16 ans, stagiaire à la médiathèque en novembre 2017

C'est en effet une bonne façon pour s'initier à la BD avec cette série sans texte de Sénagés et Maupomé, accessible aux lecteurs... qui ne savent pas encore lire ! Grâce aux différents jeux proposés, même les plus jeunes ont pu appréhender les différentes étapes de création, les notions de cadrage, de points de vue ou encore la signification des idéogrammes.

Cette expo prêtée par la Bibliothèque départementale de l'Essonne a eu un beau succès, tant auprès des enfants que des adultes.



**Médiathèque**  
**Horaires d'ouverture au public**  
 53 ter Grand-rue - Tél. 01 64 98 00 00  
[mediatheque-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr](mailto:mediatheque-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr)  
**Mercredi : 10h00-12h30 et 14h00-18h00**  
**Vendredi : 14h00-18h00**  
**Samedi : 10h00-12h30 et 14h00-17h00**

## THÉÂTRE

## de la Saint-Denis

Samedi 7 octobre

Les comédiens amateurs, ou plutôt les comédiennes de l'Atelier du mardi d'Oncy-sur-Ecole, sont venues présenter une pièce historico-comique sur l'évolution de la condition féminine « **Et pendant ce temps, Simone veille ...** »

De Marcelle, Jeanne et France dans les années 50 à Marcia, Janice et Fanfan, leurs arrières-petites filles en 2017, ce spectacle est un véritable voyage dans le temps ponctué par les interventions d'une Simone qui veille pour rappeler les dates importantes qui ont jalonné cette évolution comme, entre autres, l'arrivée de la pilule contraceptive ou le droit à l'avortement.

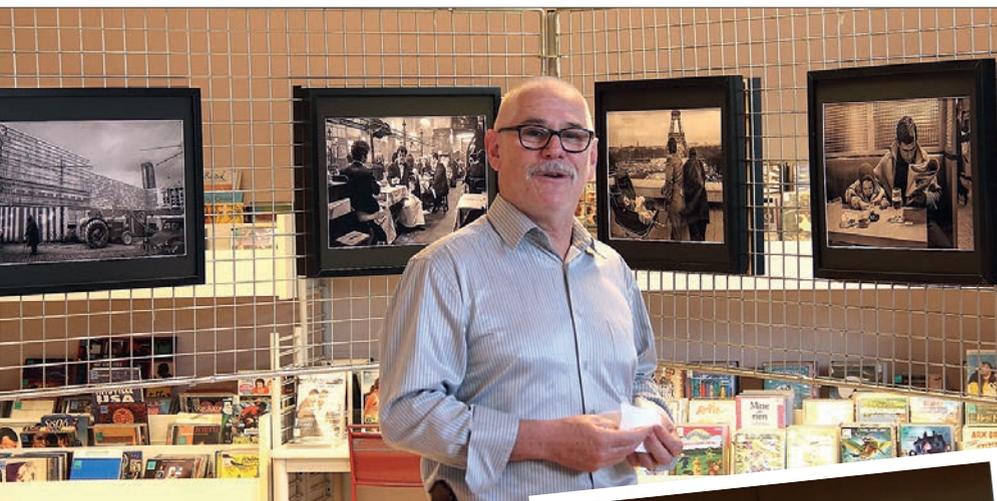


Des répliques qui font mouche « Jacques, mon mari, m'a offert le cadeau de mes rêves : un nouveau robot... » « Et bien moi il m'a offert un nouveau marmot, tiens je vais l'appeler Moulinex », de désopilantes parodies de chansons « Ma petite libido » sur l'air de *Bambino* de Dalida, une mise en scène rythmée d'Audrey Héry, leur professeur et partenaire ce soir-là... les spectateurs, venus nombreux, ont été conquis.



Du 2 au 28 octobre

## De la photographie de rue À LA STREET PHOTOGRAPHY



**R**oland Boyer, Moignacois et photographe pour le CNRS jusqu'à sa récente retraite, a aimablement exposé à la médiathèque La Grange 15 de ses clichés nés de sa passion pour la photographie de rue. Des instants pris sur le vif dans des espaces publics font de ce genre artistique le témoignage d'une époque. Cette valeur historique a été particulièrement mise en valeur par le contraste entre les clichés noir et blanc des 70's et ceux, en couleurs, du Paris d'aujourd'hui (photo ci-dessus).

Les élèves de l'école élémentaire, venus rencontrer le photographe le mardi 17 octobre, ont bien saisi cette dualité. Ils ont aussi beaucoup discuté des attitudes, des cadrages, des décors,... Cerise sur le gâteau, ils ont eu droit à une démonstration de l'appareil photo préféré des reporters :



le Rolleiflex double objectif. Réglage, vitesse de prise de vue, mais aussi négatif et pellicule n'ont plus de secrets pour eux !

L'après-midi du samedi 21 octobre, M. Boyer a tenu à rencontrer les visiteurs et à partager avec eux, de façon fort conviviale, son plaisir à raconter chacune de ses images pour ensuite porter ensemble le verre de l'amitié.



## MOIGNY A d'incroyables



Du 8 au 28 décembre

## LE PETIT MONDE

Jacques Nardo, Moignacois de talent, nous a pour la seconde fois offert un aperçu de son talent à travers ses photos. Il a souhaité partager avec nous « les instants insoupçonnés d'émerveillement et d'émotions » que lui procure en particulier la macrophotographie.

Du 15 décembre au 13 janvier

## ... ET LE MONDE

Grâce à Mireille, elle aussi habitante de la commune, les enfants ont pu découvrir au premier étage de la médiathèque une garde-robe très mode ! Patiemment cousus à la main, ces habits de poupée fourmillent de détails : doublures,



L'expo n'est pas encore installée que déjà Mireille a des fans !

# ~~UN~~ talents !



Jacques Nardo est venu à plusieurs reprises rencontrer les visiteurs et répondre à leurs questions



## de la nature...

Et c'est gagné, comme le prouvent les commentaires des visiteurs, venus nombreux :

*Comme un enfant qui découvre la beauté des petites bêtes qui l'entourent... Photos pleines de sensibilité et d'élégance, un vrai bonheur !*

Partage réussi...

## DES GRANDS en petit

fronces, pincés et martingales mais aussi accessoires assortis.

Et ça a tellement contenté les visiteurs que c'est décidé : Mireille partagera au 1<sup>er</sup> trimestre quelques séances d'initiation à la couture à la médiathèque.



Choristes aînés ou juniors, le talent n'attend pas le nombre des années !



Samedi 16 décembre



## Quarante choristes venus faire entendre LA MAGIE DE NOËL

L'Ensemble Vocal de Milly-la-Forêt, fidèle de l'église Saint-Denis, a donné l'un de ses traditionnels concerts de Noël devant un public amateur du genre. Durant deux belles heures, par leurs chants sacrés ou leurs airs populaires, basses, ténors, sopranes et alti ont enchanté l'assemblée.

En 2018, cette formation offrira une programmation exceptionnelle avec orchestre pour saluer le départ d'un de leurs chefs de chœur, Bernard Mugat qui, après plus de 30 ans de dévouement, s'ouvrira à de nouveaux horizons pour laisser la pleine direction à son complice, Régis Derenty.

Rens. [www.ensemblevocaldemillylaforet.blog4ever.com](http://www.ensemblevocaldemillylaforet.blog4ever.com)

Pour qu'il y en ait pour tous les goûts, une exposition de petites voitures de collection complétait le tableau, offrant aux curieux les détails de leur mécanique et de leurs chromes rutilants.



Vendredi 15 décembre

## En attendant Noël...

**A** l'approche des vacances scolaires, une petite fête a été proposée par l'équipe enseignante de l'école maternelle pour combler le manque des parents qui, depuis le dispositif Vigipirate, ne peuvent plus entrer dans l'école de leurs chérubins.



Les jeunes choristes ont brillamment interprété leurs 7 comptines.



Le final a reçu un tonnerre d'applaudissements !



## ADIEU À L'ALGECO des Petits futés !

**V**oici la dernière photo de ce bâtiment « temporaire » d'une surface de 110 m<sup>2</sup> qui aura rendu bien des services à la commune et pendant de longues années.



### Le saviez-vous ?

Devenu inutile aux employés de la société IBM située à Corbeil-Essonnes, il a été offert à notre commune et est arrivé en convoi exceptionnel l'été 2001 pour 4 ans... mais finalement, il aura servi près de 16 ans !..

Tout d'abord local pour le « Club jeunes » jusqu'en 2004 puis partagé entre le Judo Club maissois et la garderie, il fut ensuite

l'annexe de la mairie pendant sa rénovation en 2011 et 2012. Depuis, il est et restera dans les mémoires comme la garderie du soir de nos *petits futés*.

2017 était donc la dernière année de ses bons et loyaux services ! D'ailleurs, comme il est voué à la destruction au premier trimestre 2018 pour laisser place au futur bâtiment périscolaire, les enfants ont pu s'en donner à cœur joie en laissant leur trace une dernière fois sur les murs !

Toutefois, pendant la durée des travaux, nos chérubins sont toujours accueillis par Martine et Lucie dans l'une des classes vacantes de l'école élémentaire. L'accès se fait par la rue de Verdun **exclusivement pour l'accès à la garderie temporaire du soir**.

Pour la sécurité de tous, merci de stationner sur le parking rue de Verdun.



Jeudi 21 décembre

Le père Noël est enrhumé  
Préparons lui du thé sucré  
Le Père Noël est enrhumé  
Je crois qu'il va éternuer!  
Atchoum ! Atchoum ! Pauvre Père Noël!  
Atchoum ! Atchoum ! Il va se soigner

Et non, le père Noël était en pleine forme pour venir faire sa distribution de cadeaux !



## La visite du Père Noël...



### Une nouvelle directrice À LA MATERNELLE

En septembre, les élèves de l'école maternelle ont fait connaissance avec leur nouvelle enseignante et directrice Audrey JOURDIN, à qui nous souhaitons la bienvenue !



## Représentants des parents d'élèves

Maternelle

Élémentaire



Tiffany Esnault



Mickaël Badlou



Marie-Cécile Trotin



Céline Bompoin



Céline Giannitrapani



Nicolas Loubière



Franck Puligny

**LOTO**  
**DES ÉCOLES**  
Dimanche 18 mars

**BOUM**  
**DES ÉCOLES**  
Samedi 27 janvier

Samedi 14 juillet

# Le bouquet multicolore de la fête nationale

Un rendez-vous toujours aussi apprécié des petits et des grands



**P**réparation du spectacle pyrotechnique sur le site de Chaude-Vallée l'après-midi, distribution des lampions à la nuit tombée devant la salle des fêtes, encadrement de la retraite aux flambeaux en toute sécurité... les bénévoles du Foyer rural et élus n'auront encore pas ménagé leur peine pour offrir aux Moignacois ce beau moment de convivialité très applaudi par le public venu nombreux.



Samedi 18 novembre

## Soirée ALIGOT

**L**a dernière soirée 2017 du Foyer rural proposait un aligot géant suivi d'une animation dansante pour aider à la digestion. Quoi de mieux qu'un bon plat régional revigorant et de bons moments de partage pour bien attaquer l'hiver ? L'équipe bénévole a déjà programmé sa prochaine soirée à thème le



*Yannick au chaudron qui assiste M. Michon le traiteur assurant la restauration.*

Dimanche 8 octobre

# FOIRE À TOUT de la Saint-Denis

**Légère baisse de participation  
de la part des exposants...**

... peut-être découragés par la météo  
capricieuse des jours précédents ?

**M**ais peu importe, les visiteurs  
n'ont quant à eux pas boudé  
la manifestation. Chine et emplettes,  
belles ventes et coffres de voitures qui  
s'allègent ou simple promenade avec  
pause gourmande à la buvette tenue par  
l'équipe de bénévoles du Foyer Rural ...  
visiteurs et exposants sont bel et bien  
repartis satisfaits de leur journée.



**A vos agendas : on vide à nouveau caves et  
greniers le dimanche 1<sup>er</sup> avril prochain pour  
la traditionnelle brocante de Pâques ... et ce  
ne sera pas un poisson d'avril !**



samedi 17 mars prochain, jour de la Saint-  
Patrick, où moules frites, musiques irlan-  
daises et cornemuses écossaises s'ajoute-  
ront à la traditionnelle animation DJ.

**De beaux moments en perspective !**





La CC2V reprend la main

sur les zones d'activités économiques :

bientôt une véritable activité commerciale sur la zone du Chênet



La Communauté de Communes des 2 Vallées regroupe 15 communes et compte 20 000 habitants. Elle permet ainsi de faire à plusieurs ce que les communes ne peuvent plus faire toutes seules. Elle permet aussi de considérer le territoire comme une entité globale dont le présent et l'avenir nous concernent tous.

Après la création d'un service développement économique en 2015, qui a élaboré les bases d'une réelle stratégie, le pilotage s'est affiné et les objectifs se sont précisés.

Désormais, c'est la Communauté de Communes qui crée, reprend, réhabilite, commercialise et gère les zones d'activités structurantes du territoire communautaire et qui y développe des actions d'animation économique. En octobre 2016, la CC2V a récupéré l'ensemble des terrains en friche de la zone du Chênet pour 2,4 millions d'euros.

Après avoir tissé un réseau solide entre partenaires privés et institutionnels, les services ont effectué un diagnostic socio-économique local pour faire évoluer la connaissance du territoire et optimiser la prise de décision politique.

Pour les actions 100% CC2V, on peut noter par exemple la mise en place de permanences pour recevoir les porteurs de projet de création ou reprise

d'entreprises. A ce jour, plus d'une trentaine de dossiers ont été suivis.

La commercialisation de la zone d'activité du Chênet qui évolue désormais favorablement, représente également un atout important pour l'économie locale. C'est ainsi que le développement économique, voulu par les élus communaux,

répond aux enjeux cruciaux du territoire.

Il a fallu d'abord anticiper cette extension et celle de l'activité de Fulchiron (exploitation de la carrière de sable) en adaptant les accès routiers et en créant un rond-point. De nombreuses structures sont déjà sorties de terre et bientôt une dizaine d'enseignes s'installeront et créeront ainsi 107 nouveaux emplois (directs ou indirects). Autant de promesses de vente sont actuellement en cours d'étude.

Pour soutenir le développement des entreprises, la CC2V a réellement pris en





## RECYCLERIE DU GÂTINAIS

## Nouveau bâtiment, nouveaux horaires

Depuis le 9 octobre dernier, la Recyclerie du Gâtinais, seule structure du sud-Essonne qui utilise le réemploi des objets au bénéfice de l'insertion professionnelle, accueille désormais le public dans ses deux bâtiments. Elle bénéficie du soutien financier de la CC2V à hauteur d'un euro par habitant de l'intercommunalité, soit 18 854€, dans le cadre de sa compétence déléguée au Sirtom sud-francilien (collecte et traitement pour l'année 2017), et d'une subvention du SIREDOM pour un montant de 20 000€ par an au titre des déchets revalorisés.

### Nouveaux horaires :

**Du mardi au vendredi**  
de 10h à 13h & de 14h à 18h

**Tous les samedis**  
de 9h à 13h

**Zone Artisanale du Sigal**  
45 Rue de l'Essonne  
91720 Prunay-sur-Essonne  
Tél : 01 64 99 38 22

main la gestion de ce site par la maîtrise du foncier pour favoriser l'activité économique. C'est par la création, l'extension et l'aménagement d'espaces dédiés au commerce, à l'artisanat, à l'industrie et aux activités tertiaires que notre territoire pourra offrir aux entreprises des emplacements de qualité adaptés à leurs attentes pour le plus grand bénéfice de notre population.

## à Milly-la-Forêt

L'ensemble commercial sera livré au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2018 et accueillera notamment Norauto, Lidl, Picard, Biocoop, Comptoir des Vignes et Chez le Meunier (nouveau concept de café, restaurant et boulangerie-drive). Par la suite, la zone sera renforcée à moyen terme par l'installation d'un restaurant Mac Donald's et d'une dizaine d'entreprises artisanales, augmentant encore ainsi l'attractivité de la zone et évitant les déplacements vers les grands ensembles commerciaux saturés.

Dans le cadre de l'appel à projet de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, une démarche d'écologie industrielle est mise en place sur la ZAE du Chênet pour une durée de 3 ans. L'objectif est de développer l'économie circulaire sur cette zone, mais également sur le reste du territoire de notre communauté de communes. Concrètement, un conseiller de la CCI et Claire Rothfus, nouveau développeur économique qui vient de rejoindre l'équipe de la CC2V, rencontreront chacune des entreprises afin d'identifier le type de déchets valorisables pour les mettre en relation avec les filières de recyclage adaptées.

**Le cadre de vie local mais également les opportunités en termes d'activités économiques sont les moteurs de ce dispositif multi acteurs et permettra à notre région d'offrir une réelle autonomie attractive.**



## "La ptite échappée"



— TERRE D'AVENIRS —

Un **Lieu d'Accueil Enfants Parents** a ouvert ses portes à Milly-la-Forêt le jeudi 9 novembre dernier à toutes les communes de la CC2V et au delà.

Soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental de l'Essonne, il a pour vocation de participer à l'éveil des enfants, d'apporter un appui aux parents et de permettre un échange d'expériences. Ce lieu, ouvert à tous, gratuit, sans inscription préalable et à l'accueil anonyme s'adresse aux parents, grands-parents... accompagnés de leur(s) enfant(s) ou petit(s)-enfant(s) de moins de 6 ans. Cet espace de vie est dédié au jeu, à la socialisation et à l'échange.

Ainsi, les enfants pourront explorer, jouer, partager, s'éveiller, en expérimentant la distance avec leurs parents, et ce, en toute sécurité. Un climat convivial où les parents ont la possibilité de se rencontrer et de passer un moment privilégié avec leur enfant. Deux professionnels sont disponibles, à l'écoute des éventuelles interrogations et préoccupations du quotidien.

**Le LAEP est ouvert chaque jeudi de 14h à 17h, en dehors des vacances scolaires et jours fériés.**

**Au sein du Square des Enfants, 23 rue Langlois à Milly-la-Forêt.**

**Renseignements : Amélie Nozacmeur 01 64 98 27 05.**

**Alors poussez la porte et entrez avec vos chérubins !**

# GEMAPI

[GEstion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations]

Les contribuables vont bientôt se familiariser, malgré eux, avec ce nouvel acronyme, synonyme de « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ». Initiée par le précédent gouvernement, cette compétence, devenue obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour les intercommunalités, est une conséquence directe de la loi NOTRe (portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République).



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi)

Une réforme qui clarifie les compétences des collectivités et les responsabilités des élus

## Pourquoi ?

Le changement climatique est le défi de notre siècle, nous devons le relever ensemble et sur tous les plans : environnemental, économique, social, culturel et sanitaire. Il nous faut donc repenser nos pratiques à toutes les échelles afin que nos territoires soient plus solidaires et capables de surmonter, de s'adapter ou d'anticiper des catastrophes dans un processus de (re)construction.

La gestion des inondations et des ruissellements mais aussi les objectifs de qualité et de continuité écologique s'en trouveront mieux garantis, et prendront également en compte l'enjeu des risques agricoles, comme le ruissellement.

Cette nouvelle taxe est répartie sur les quatre taxes historiques perçues au profit des collectivités territoriales, proportionnellement aux recettes que chacune procure aux communes ou EPCI\*, calculée sur la base d'un plafond de 40 € par habitant et par an.

Cette taxe est levée par les EPCI à fiscalité propre même si la compétence est confiée à un ou plusieurs syndicats : pour notre territoire par exemple, le SIARE s'occupe d'un tronçon de la rivière École et le SIARCE d'une partie de la rivière Essonne.

## Explication de texte...

... un peu technique nous le concédons, mais la compétence GEMAPI est définie entre autres par les 4 alinéas suivants de l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- 1°) L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- 2°) L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- 5°) La défense contre les inondations et contre la mer ;
- 8°) La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

La CC2V a pris la compétence GEMAPI il y a un an. Le temps de se préparer, c'est elle qui se substituera légalement aux 15 communes de son territoire : même celles qui n'ont pas d'accès aux rivières sont concernées, en vertu de la solidarité territoriale.

Le financement de cette large compétence incombera également à notre communauté de communes et recouvre les missions suivantes :

- Stratégie d'aménagement du bassin ou sous-bassin
- Rétention, ralentissement des crues
- Inondations de zones de rétentions temporaires des eaux de crue ou de ruissellement (de bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique)
- Entretien régulier des cours d'eau, curage...
- Etudes et travaux sur des ouvrages neufs
- Lutte contre la pollution
- Exploitation, entretien des amé-

nagements d'ouvrages hydrauliques existants

- Mise en exploitation de dispositif de surveillance

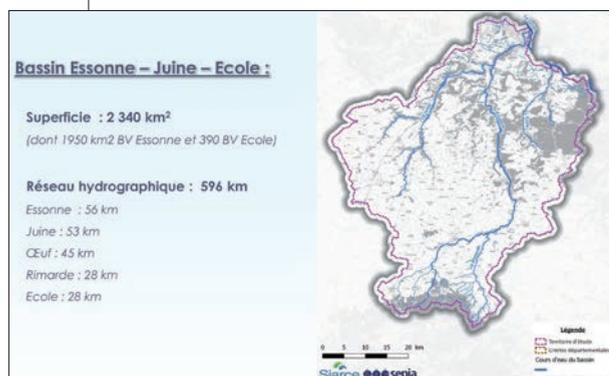
**A titre indicatif, les dépenses engagées pour l'entretien de nos deux rivières au titre de l'année 2017 se sont montées à 223 000 € soit environ 13 € par habitant.**

## En clair :

Le gouvernement qui avait annoncé qu'il n'y aurait pas d'impôts nouveaux, a transféré aux collectivités territoriales une nouvelle compétence sans transférer les budgets correspondants. Moyennant quoi, nos collectivités, arguant d'une nouvelle compétence imposée vont mettre en place la nouvelle taxe, pour l'instant plafonnée à 40 € par habitant et par an. A noter : si vous avez, à force de travail, réussi à vous offrir un petit pied-à-terre à la mer ou à la montagne vous cotiserez 2 fois, 3 fois...

**Évidemment ce n'est pas l'État qui lèvera le nouvel impôt, la promesse est tenue et les apparences sont sauvées !**

\* Etablissement Public de Coopération Intercommunale





# Elections Sénatoriales 2017

## DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE (91)

Le 24 septembre dernier, les grands électeurs de l'Essonne ont élu au scrutin proportionnel 5 nouveaux sénateurs sur les 348 sièges que compte l'institution, dont 53 pour la région Ile-de-France.

La présidence en est assurée par M. Gérard Larcher, sénateur des Yvelines. Une mention spéciale pour le sénateur Delahaye qui vient d'être désigné vice-président du Sénat, le premier Essonnien depuis la mise en place de cette institution.

Liste	Elu(e)s
Libres et indépendants pour l'Essonne (UDI)	M. Vincent Delahaye Mme Jocelyne Guidez
Engagés pour l'Essonne (LLR)	M. Jean-Raymond Hugonet Mme Laure Darcos
L'Essonne qui se bat ! (LDVG)	M. Olivier Leonhardt

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	2 540		
Abstentions	103	4,06	
Votants	2 437	95,94	
Blancs	34	1,34	1,40
Nuls	17	0,67	0,70
Exprimés	2 386	93,94	97,91



Vincent Delahaye et Jocelyne Guidez



Jean-Raymond Hugonet et Laure Darcos



Olivier Leonhardt

**REJOIGNEZ LA RÉSERVE CITOYENNE !**

Pour les citoyens volontaires

Les conditions



Être âgé de plus de 18 ans



Être français ou ressortissant de l'UE



Avoir satisfait à une enquête administrative

Les missions

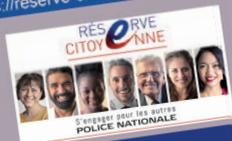
Recueillir les attentes des habitants

Participer aux réunions de quartier

Participer à l'information et à l'accompagnement du public

Comment s'inscrire ?

En vous connectant sur : <https://reserve-civique.beta.gouv.fr/>



*Vous voulez aider la police et agir pour la sécurité ?*

## Devenez réserviste citoyen de la Police nationale.

**Qu'est-ce la réserve citoyenne de la Police nationale ?**

Créée par la loi « Égalité Citoyenneté » du 27 janvier 2017, elle offre à tous les citoyens de plus de 18 ans, remplissant certaines conditions, la possibilité de s'engager bénévolement auprès des policiers, dans des missions de prévention de la délinquance, de médiation, de solidarité ou d'éducation à la loi.

**Pourquoi choisir la réserve citoyenne ?**

C'est l'opportunité pour vous d'exprimer votre citoyenneté de manière active, aux côtés de la Police nationale et au bénéfice de la collectivité.

**Plus d'info sur <http://www.essonne.gouv.fr/Actualites/La-reserve-citoyenne>**

du 30 octobre au 3 novembre



# Des vacances actives RÉCOMPENSÉES !

La 9<sup>ème</sup> édition des chantiers citoyens, organisés par le SIARCE\* avec le concours de la commune, visait à élaguer une partie des berges de notre rivière pour prochainement pouvoir atteindre et réguler une bambouseraie, devenue par trop envahissante.

\* SIARCE : Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau



Un travail sérieux et efficace pour Axelle, Coline, Corentin, Mathis, Matteo, Axelle, Coralie et Laura, même si l'ambiance de ces chantiers reste toujours bon enfant.

Dernier jour : remise des diplômes et récompenses par Pascal Simonnot, en sa double qualité de maire et vice-président du Siarce.

Les pauses déjeuner, jusque-là gentiment assurées par Martine Plessis, ont fait place à un barbecue convivial entre écocitoyens, élus et agents municipaux.



Prochain Chantier SIARCE  
du 23 au 27 avril 2018

**NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU**

Chantier pédagogique et environnemental,

# BRISFER

organisé par le



## C'est quoi ?

Les Brigades Sud-Franciliennes pour l'Enlèvement et le Recyclage participent à des opérations de nettoyage et de mise en valeur de sites communaux, d'espaces verts et forestiers sur le territoire du SIREDOM.

## Comment participer ?

Être âgé de 16 à 25 ans, télécharger le dossier de candidature sur le site [www.siredom.com](http://www.siredom.com), le remplir et le déposer en mairie.

Votre engagement sera gratifié de chèques-cadeaux d'une valeur de 230 € et d'un diplôme qui attestera de votre sérieux lors d'éventuelles recherches de stage ou emploi.

**prochain rendez-vous  
du 26 février au 2 mars 2018  
informez-vous dès aujourd'hui  
en mairie**

# COMMÉMORATION

## du 11 Novembre

Comme à l'accoutumée, le 9<sup>st</sup> Gâtinais Hihglander Pipeband ouvrait le cortège vêtu de l'uniforme reconstitué de la Grande Guerre.

Elus, adultes et juniors, personnalités civiles et militaires et habitants se sont recueillis au pied du monument aux morts pour commémorer non seulement la fin des combats de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, mais aussi pour rendre hommage aux soldats morts pour la France lors des conflits passés et actuels, sans oublier les victimes des attentats.

Pour clore la cérémonie, M. Hervé Martinez, président de l'Union Nationale des Combattants de Milly-la-Forêt, a rappelé les actions de l'association « LE BLEUET DE FRANCE », dont on fêtait le centenaire et qui, outre sa tradition de soutien aux victimes des conflits du XX<sup>ème</sup> siècle, a aujourd'hui pour vocation la transmission du devoir de mémoire.



## RENOUVELLEMENT du Conseil Municipal Junior

Le vendredi 13 octobre 2017, se sont déroulées les élections du CMJ.



Après une année d'exercice, nos élus de l'élémentaire ont remis leur « titre » en jeu. Les collégiens, quant à eux, conservent tacitement leur fonction.

Cinq nouveaux élus ont été nommés avec une particularité cette année : aucun candidat parmi les élèves du CM2, ce sont donc 4 enfants de CMI au lieu de 2 qui ont intégré la nouvelle équipe.

### Composition du Conseil Municipal Junior :

**CE2 :** Blanche Lomet et Hugo Castaing-Marchaudon

**CMI :** Océane Thaens, Elisa Daix, Noa Badlou et Téo Laboutade

**6<sup>ème</sup> :** Antoinette Blanchard et Axel Monti

**5<sup>ème</sup> :** Evan Puligny et Cécilia Amorini

**4<sup>ème</sup> :** Lauréna Larglantier



### Remise du pin's aux nouveaux élus



Téo Laboutade



Noa Badlou



Hugo Castaing-Marchaudon



Océane Thaens



Blanche Lomet

# LE BÉNÉVOLAT égaye notre village !

**E**n cette période budgétaire morose, il est important de soutenir avec des moyens humains, logistiques et de communication, les initiatives portées par les associations de la commune qui savent fédérer un grand nombre de bénévoles. Quoi de plus normal alors que d'organiser une soirée dédiée à ces hommes et ces femmes qui ne comptent jamais leur temps pour faire vivre leur village ?



A gauche : M. Mérahtëne généreux mécène de la soirée.



Ce soir-là, notre maire, Pascal Simonnot, n'a pas manqué de saluer non seulement l'équipe bénévole du Foyer Rural et son président, Yannick Foucher, mais également tous les habitants volontaires qui ont assuré la sécurité de la 25<sup>ème</sup> édition du Marché Rural en Gâtinais, coordonné par Jean-Luc Grandjean dans le dispositif Voisins-Vigilants. Une dédicace

appuyée a également été faite au corps de gendarmerie et aux sapeurs-pompiers qui encadrent toujours avec dévouement nos manifestations populaires. En ouverture de soirée, c'est un autre Moignacois qui avait été chaleureusement remercié : Jacques Mérahtëne qui, ne disposant



pas toujours du temps nécessaire, a tenu à participer à sa façon en offrant généreusement le buffet dîatoire où les invités ont pu joyeusement lever le verre de l'amitié au nom du « bien vivre ensemble », encore préservé dans notre cher village.

Espérons que d'autres Moignacois, pousseront prochainement la porte de la dynamique association du Foyer Rural pour prêter main forte à une équipe, certes dévouée, mais trop souvent en nombre insuffisant !

TOUTES DISTANCES  
7J/7  
24H/24

TRANSPORTS DE MALADES ASSIS  
TRAJETS AEROPORTS / GARES / HOPITAUX

**TAXI**

**MOIGNY SUR ECOLE**

**NOJAC THOMAS**

**06 47 45 35 94**

CHEQUES TAXI




TAXI CONVENTIONNE SECU

## AVIS A LA POPULATION :

# La sirène d'alerte fonctionnera tous les 1<sup>ers</sup> mercredis de chaque mois

Le système d'alerte et d'information de la population (SAIP) est un ensemble d'outils qui permet la diffusion par les autorités d'un signal ou d'un message lors d'un événement ou d'une situation

d'une particulière gravité (catastrophe naturelle ou industrielle, attentat terroriste), aux personnes susceptibles ou en train d'en subir les effets, sous la compétence du maire et du préfet.

Des tests sonores de déclenchement ont désormais lieu tous les premiers mercredis de chaque mois. Ainsi, toutes les mairies de l'Essonne procéderont à un exercice de contrôle des sirènes à midi pour une

séquence d'1 minute et 41 secondes. En cas d'évènement grave ou de situation de crise réelle, la mairie actionnera par 3 fois consécutives ce signal à tout moment de la nuit ou de la journée.

## Savoir réagir à l'alerte



### Le signal national d'alerte

son montant et descendant, émis par les sirènes

**L'alerte** : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence

**Fin de l'alerte** : son continu de 30 secondes

**Les essais mensuels** : 1 séquence d'1 minute et 41 secondes tous les 1<sup>ers</sup> mercredis du mois

## Être acteur de sa sécurité

### Sachez réagir

- > À quels risques êtes vous exposés ?
- > Reconnaissez-vous le signal national d'alerte ?
- > Connaissez-vous les comportements réflexes de sauvegarde ?
- > Confinement ou évacuation : comment choisir ?

### Respectez les consignes

Les autorités vous indiqueront comment vous mettre en sécurité.



Pour se protéger des risques, il faut les connaître. Renseignez-vous en mairie ou en préfecture.

Ou sur :

[www.risques.gouv.fr](http://www.risques.gouv.fr)  
[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)  
[www.prim.net](http://www.prim.net)



## lors d'une crise majeure

### L'alerte : un danger imminent ou en cours

- > Réagissez immédiatement.
- > Adoptez les **comportements réflexes** de sauvegarde



#### Mettez-vous en sécurité

Rejoignez sans délai un bâtiment.



#### Tenez-vous informés

Respectez les consignes diffusées sur France Bleu, France Info, autres radios locales ou France Télévisions.



#### Restez en sécurité

N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés par leurs enseignants.



#### Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale

À proximité d'un barrage hydraulique, si vous entendez le signal national d'alerte ou le signal spécifique « corne de brume », rejoignez sans délai un lieu en hauteur.

Être citoyen, c'est agir.  
 Vous aussi, soyez prêts.

## UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE pour notre cadre de vie

Les maires ont la lourde responsabilité d'assurer la sécurité de leur population. L'actualité démontre combien la tâche est compliquée et les conséquences importantes. Bien que la commune de Moigny ne soit pas soumise à des risques majeurs elle a souhaité cependant établir son PCS, dans le cadre de la compétence « prévention des risques majeurs et lutte contre les pollutions ». Ainsi, lors d'un précédent conseil municipal, un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été adopté, concernant tous les Moignacois ; voici ce que contient ce document.



### Pourquoi un PCS ?

Obligatoire pour 105 des 196 communes que compte le département, ce document permet de répertorier les zones et personnes vulnérables, les moyens matériels

et humains disponibles en cas de besoin, ainsi que les risques inhérents à la commune. Bien que Moigny ne soit pas concernée par ce que l'on nomme les risques majeurs comme un séisme, un mouvement de terrain ou encore des risques technologiques, elle peut cependant rencontrer les risques suivants :

- Feu de forêt ;
- Phénomènes météorologiques : tempête, orage, forte pluie, verglas, neige...
- Pollution des eaux intérieures ;
- Canicule / Grand froid ;

La municipalité avait de ce fait le devoir de responsabilité d'élaborer ce Plan Communal de Sauvegarde qui dresse la liste de ces risques et des mesures à prendre.

Un exemplaire de ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) de la commune est désormais publié sur notre site Internet [www.moigny-sur-ecole.com](http://www.moigny-sur-ecole.com).

### Qu'est-ce qu'un PCS ?

C'est un outil réalisé par chaque commune expliquant la planification des actions à mener en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires, ainsi que les rôles des différents acteurs impliqués (élus, agents communaux, intervenants extérieurs, population, CCAS, écoles...). Il a pour objectif l'information préventive et la protection et le soutien de la population, en organisant les procédures pour assurer l'alerte et l'information, en fonction des risques encourus.



## DU NOUVEAU POUR LE PACS !

Son enregistrement se fait désormais en mairie

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier, dans le cadre de la Loi de modernisation du XXI<sup>ème</sup> siècle\*, l'enregistrement du Pacte Civil de Solidarité (PACS) qui permet de contractualiser l'union de deux personnes, de sexe différent ou de même sexe, est transféré à l'officier de l'État Civil de la commune dans laquelle les partenaires fixent leur lieu de résidence.

Le passage du PACS se fait donc désormais en mairie, et non plus au tribunal. Cet enregistrement peut par contre toujours s'effectuer chez un notaire.

L'ensemble du dossier est disponible en mairie et sur le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) onglet « Famille ». Il est composé d'une notice explicative, d'une déclaration conjointe et d'une convention. Des justificatifs seront à fournir avec ce dossier selon les différentes situations.

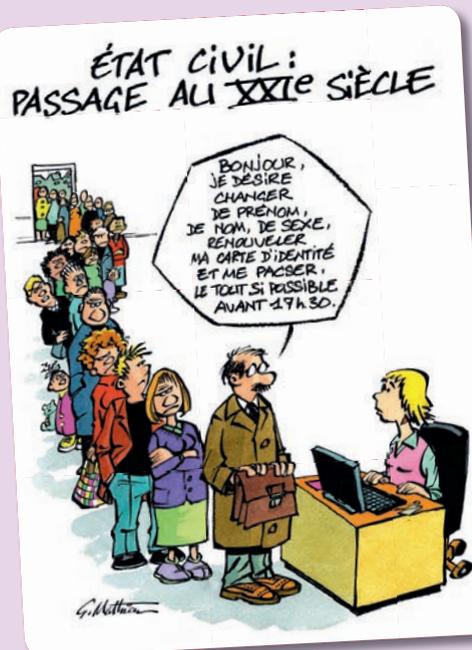
À l'issue de cet enregistrement, la convention commune sera remise à chaque partenaire ainsi qu'une attestation de dépôt qui sera la preuve de la conclusion du PACS.

### A Moigny-sur-Ecole :

➤ Les partenaires fixeront une date avec l'officier d'État Civil pour procéder à l'enregistrement de leur PACS, en l'occurrence un mardi soir, lors de la nocturne.

➤ Les pièces du dossier seront à déposer en mairie 1 mois avant la date de l'enregistrement.

\* Loi de modernisation de la justice du XXI<sup>ème</sup> siècle publiée au Journal Officiel du 19 novembre 2016 (art.48)





**D**ans la cadre de notre projet communal développé largement dans le nouveau PLU, il est proposé deux Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui constituent la manière dont notre collectivité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou des secteurs de notre territoire.



## PROJET DE LOGEMENTS LOCATIFS : comment réserver mon futur logement à Moigny ?

En ce qui concerne l'habitat, les OAP définissent les objectifs et les principes d'une politique axée sur les besoins en logements des jeunes couples. Il s'agit de garantir les effectifs scolaires, souhait unanime de vos élus municipaux, tout en favorisant le renouvellement urbain, la mixité sociale et en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Elles tiennent lieu de programme local de l'habitat tel que défini au code de la construction et de l'habitation (CCH) et comportent d'une part la création de 16 logements locatifs de type T3, T4 et T5 situés au lieu-dit Terre Rouge et d'autre

part 23 pavillons réservés aux primo-accédants dans le quartier de la Grande Haie sur des surfaces de terrains réduites de 700 m<sup>2</sup> en moyenne.

**De nombreux partenaires** participent à la réflexion et bientôt à la réalisation de ces résidences et disposent ainsi d'un droit de réservation. En effet, **ils deviennent réservataires** d'un nombre de logements défini en fonction de l'aide financière apportée et peuvent ainsi proposer des candidats de leur choix.

Le Maire dispose quant à lui d'un contingent d'attribution. Il peut également se voir déléguer le contingent préfectoral et départemental, **si la commune peut justifier de pré-réservations enregistrées en mairie.**

Il pourra alors donner aussi son accord quant à l'attribution des logements de ce type de contingent.

Par décision du Conseil Municipal du 12 décembre dernier, les élus ont donné le feu vert pour la réalisation de cette opération et ont cédé les parcelles 000ZH 380 et 000ZH 381 au bailleur « Les Résidences Yvelines Essonne » sous maîtrise d'œuvre d'Essonne Aménagement pour un coût d'opération de 2,4 M €.

**Si vous souhaitez mettre toutes les chances de votre côté pour obtenir un logement locatif, nous vous conseillons entre autres de vous rendre en mairie pour compléter et déposer le formulaire de demande de logement (Cerfa 14069-02).**



# LA NOUVELLE RURALITÉ S'INVENTE ICI...

## *Ou réflexion sur la création d'un « Relais Médical Télésanté » à Moigny-sur-Ecole*



**P**ar arrêté du Préfet de Région Île-de-France le 18 juillet 2016, la municipalité a obtenu une dotation de 153 000 € de l'État dans le cadre du dispositif « soutien des projets en faveur de la revitalisation ou du développement des bourgs-centres à l'investissement », et ce, pour accompagner notre projet d'affectation de la Grange au 55 Grand-rue.

Forte de la volonté des élus d'affirmer le dynamisme et la cohésion des problématiques de santé sur notre territoire, la municipalité souhaite innover par la mise en place d'un « **Relais Médical Télésanté** » à Moigny, premier du genre en Essonne et plus largement en Île-de-France.

Un travail de réflexion est actuellement mené sur la commune, en liaison avec le docteur Philippe Paraque - Président du pôle santé MEDI'CENTRE Val d'Essonne et SOS médecin 91, pour évaluer la pertinence de l'installation d'un « Relais Télésanté » en prenant en compte les facteurs suivants :

- Une population vieillissante sur notre territoire rural
- Des pathologies chroniques grandissantes nécessitant des soins réguliers
- Un nombre de médecins généralistes en forte diminution (réduit de moitié d'ici 5 ans)

Compte-tenu des impératifs dictés par ces phénomènes conjugués, l'idée est de s'approprier les nouvelles technologies et l'évolution des directives sanitaires, pour tenter



de faire face au défi de la décennie à venir.

La mise en place d'une télé-médecine de proximité se fera avec l'aide d'un chariot technique regroupant tous les instruments nécessaires à la consultation : otoscope, laryngoscope, stéthoscope, échographe, électrocardiographe, etc. Ce service imaginé au bénéfice des patients et avec le concours des professionnels du secteur pourrait être une des alternatives locales pour optimiser le « temps soignant médecin ». Un sujet dont nous avons débattu avec 20 professionnels de santé du territoire, présents le 25 septembre dernier en mairie, et qui a reçu, semble-t-il, un bon accueil.

Notre objectif est de permettre aux patients un accès aux soins facilité, sans rupture de suivi ni de prescriptions, tout en libérant du « temps soignant » pour les médecins généralistes du territoire en téléconsultations, centrées sur l'expertise médicale, le diagnostic et la prescription. De plus, les praticiens



accepteraient d'être déclarés comme médecin traitant de davantage de patients en **travaillant avec une infirmière libérale**. Celle-ci sera en charge de l'accueil, recueillera les premiers éléments, aura à sa disposition l'historique des examens et prescriptions, vérifiera les constantes courantes... Puis, après en avoir référé au médecin et sur ses directives, elle effectuera sur place les soins ou prélèvements, et gèrera les documents administratifs (paiement, vérification de la carte vitale, prescriptions des ordonnances...). De plus, elle s'assurera des prises de rendez-vous ultérieurs (au Relais Télésanté, chez le médecin traitant, dans un laboratoire, passages infirmiers ou chez un spécialiste suivant prescriptions du médecin).

Quoi qu'on en pense, c'est une évolution inéluctable. Il est donc important que les médecins s'approprient ce nouveau concept qu'est la « Télésanté ». Le premier rôle du médecin n'est-il pas d'être disponible et à l'écoute de ses patients et de ne rien négliger dans ce domaine ? A défaut de médecin traitant répondant, un collectif de médecins généralistes connectés, d'abord sur le département puis sur la France entière si nécessaire, peuvent être répondants pour assurer la téléconsultation.



Source : AMD

C'est pourquoi la municipalité a déposé un dossier A.M.I qui signifie Appel à Manifestation d'Intérêt auprès de l'autorité de gestion du PNRGF, porteur de projet de ses communes adhérentes sur la thématique « Territoire d'Innovation de Grande Ambition », pour en finir avec l'isolement médical en zone rurale et démontrer qu'on peut vivre autrement grâce aux nouvelles technologies.

**Pour l'heure, nous travaillons avec l'Agence Régionale de la Santé et le Ministère de la Santé pour obtenir le droit à l'expérimentation.**

## AU REVOIR

# Viviane...

**D**irectrice d'école à Milly et bénévole à la médiathèque depuis plusieurs années, Viviane Cuzange était toujours au rendez-vous les samedis après-midi. Elle prenait ses missions à cœur et on pouvait compter sur elle, car elle était rigoureuse et savait se rendre disponible. Mais surtout, elle avait une personnalité attachante et digne d'estime...



Comment parler de Viviane sans parler de son plaisir à partager ses découvertes culturelles ? Les auteurs et coups de cœur qu'elle aimait, et défendait parfois avec force, les musiques ou les derniers films intéressants... elle savait en parler et les faire aimer... une alliée précieuse pour choisir les nouveautés à vous proposer.

Insatiable, elle était curieuse de tout. C'était une vraie mine d'or pour les bons plans : beaux coins à découvrir ou recettes de cuisine, parfois très originales (ah, les petits palmiers qu'elle concoctait pour le café littéraire !), spectacles comiques qu'elle racontait avec force détails pour nous faire rire...

Toujours de bonne humeur, elle aimait la vie par-dessus tout, et toutes ces petites choses qui en font la saveur : la famille, l'amitié, les sorties, l'humour. Avec sa force de caractère coutumière, elle ne s'est jamais départie de son appétit de vivre, de ses projets. Attentive, elle prenait toujours le temps de s'inquiéter des autres, demandant des nouvelles de la famille. Pudique et discrète, elle préférerait écouter plutôt que parler d'elle, et nous aidait à comprendre que certaines choses dans la vie sont bien plus essentielles que d'autres...

Elle nous a quittés en octobre dernier, comme elle a vécu, discrètement, sans faire de vagues...

Et depuis, elle nous manque terriblement, et c'est avec une peine sincère que nous adressons toutes nos condoléances à sa famille. Nous lui serons à jamais reconnaissants pour la constance et la conviction avec lesquelles elle a offert sa passion aux lecteurs de la médiathèque de notre village.

# Georges Larglantier : une des dernières mémoires du village

**G**eorges Larglantier nous a quittés discrètement le 29 septembre dernier, à l'hôpital de Corbeil-Essonnes. Quelques semaines avant sa disparition, on pouvait encore le voir bêchant son beau jardin potager, l'une des grandes passions de sa vie.

Georges, né le 24 mars 1930 à Moigny, n'a jamais quitté son cher village où il avait fondé sa famille et où il comptait de très nombreux amis. Ce village, il l'a servi durant 24 ans en occupant diverses fonctions au sein du conseil municipal, notamment comme 1er adjoint lors de l'un de ses mandats. Son dévouement à sa commune aura d'ailleurs été récompensé en 1985 par une médaille d'honneur départementale d'argent.

Mais avant tout, Georges Larglantier était un époux et un père aimant doublé



d'un ami qui savait fédérer autour de lui. Ecouter, servir, aider, accompagner ... telles étaient les valeurs qu'il s'était fixées durant les différentes étapes de sa vie.

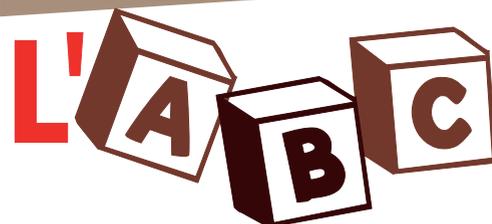
Pour la très grande majorité des personnes, on ne parlait pas de Monsieur Larglantier mais plutôt de Georges. N'y voyez aucun signe d'irrespect mais bien au contraire, une reconnaissance, une marque d'affection envers l'homme qu'il était.

Vous l'aurez compris, Georges était un homme discret et apprécié par tous ceux qui le connaissait même si, derrière son attitude débonnaire, il savait imposer son point de vue.

C'est le 11 octobre 2017, que sa famille, ses enfants, ses amis et les Moignacois lui ont dit au revoir en l'église Saint-Denis qui avait peine à contenir la foule venue lui rendre un dernier hommage.

L'ensemble de l'équipe municipale souhaite par ces quelques mots témoigner de sa profonde considération et toute sa reconnaissance à l'égard de Georges Larglantier.

Que sa famille et ses proches trouvent ici toute l'expression de notre sympathie.



## DU BIEN RECEVOIR

**Traditionnellement les « nouveaux habitants » et « médaillés d'honneur du travail » sont invités conjointement pour une cérémonie conviviale où le but premier est de faire se rencontrer les différents acteurs de la commune, habitants anciens ou nouveaux, élus et bénévoles. Cette année se sont ajoutés les nouveau-nés de 2017 et leurs parents avec la cérémonie « 1 bébé, 1 arbre » pour encore plus de convivialité !**

### Médailles d'honneur du travail Palmarès 2017

#### Médaille ARGENT pour 20 années de service

M. Eric Daix, *spécialiste équilibrage, Safran*  
M. Olivier Beuscart, *ingénieur, Game ingénierie*

#### Médaille VERMEIL pour 30 années de service

Mme Claudine Marzuoli, *cadre supérieur, Banque de France*

Mme Katia Andrais, *agent administratif, Carrefour Supply Chain*

#### Médaille OR pour 35 années de service

M. Xavier Guyot, *technicien de production, Total Exploitation Production France*

M. Patrice Gueho, *opérateur CN, Safran Aircraft Engines*

Mme Véronique Barbey, *assistante documentaliste, Centre national d'études spatiales*

#### Médaille GRAND OR pour 40 années de service

M. Dominique Bidault, *conducteur de moulin, Moulins Soufflet*

M. Alain Berlet, *technicien supérieur, Safran Aircraft Engines*

**A** ... comme **Accueil des nouveaux habitants**

Un mot qui n'est pas vain à Moigny ! Les 14 familles récemment installées ont ainsi été chaleureusement remerciées pour leur choix de résidence, les informant également du fonctionnement des services municipaux, du parc associatif ou bien encore des récentes réalisations comme le nouveau *Centre aquatique des 2 Vallées Alain Bernard* et la déchèterie verte fraîchement implantée sur la commune. Et l'on vient parfois de loin pour s'installer dans notre village, comme ce jeune couple et leurs enfants, venus du Canada et devenus Moignacois depuis juillet dernier.

**B** ... comme **Bravo pour votre parcours professionnel**

Tel est bien le mot de félicitation qui a été prononcé par notre maire Pascal Simonnot, à chacun des 9 récipiendaires pour leur parcours professionnel, leur engagement et leur ténacité. Des félicitations appuyées auront été à l'un des présents, M. Dominique Bidault, pour ses 40 années comme conducteur des moulins Soufflet, fleuron parmi les entreprises de l'Essonne, mais également pour son engagement bénévole au sein de nombreuses associations dont une de philatélie, passion chère à son cœur !

**C** ... comme **Chérubins**

La nouvelle génération et avec elle l'avenir du village a ensuite été saluée. Outre un joli bavoir, en guise de souvenir, les bébés présents ou plutôt leurs parents, se sont vu offrir un arbre fruitier, sous forme de bon d'achat *Gamm Vert*, symbole de vie à replanter dans le jardin familial. Ainsi, arbres et chérubins grandiront en même temps !

**A**



**B**



**C**



*C'est autour d'un buffet convivial et le verre de l'amitié à la main que toute l'assemblée a pu ensuite converser joyeusement en faisant plus ample connaissance. On notera le palmarès exceptionnel d'une nouvelle famille qui aura été plébiscitée par 3 fois : pour leur arrivée dans le village, pour la naissance de leur fille Lou et pour l'investiture de leur fille, Océane, en tant que conseillère municipale junior : un beau triplé !*



# LES MANIFESTATIONS ORGANISÉES par le Conseil Municipal Junior

Dimanche 1<sup>er</sup> octobre

## Tournoi de ping-pong

Dimanche 1<sup>er</sup> octobre avait lieu le 4<sup>ème</sup> tournoi de ping-pong organisé par le CMJ. Les jeunes du village ont répondu à l'appel avec, il faut le souligner, la participation de plusieurs jeunes filles, peu nombreuses les années précédentes.

C'est dans une ambiance conviviale que les pongistes, débutants ou amateurs, ont tapé dans la balle.

Merci aux encadrants, élus et parents, ainsi qu'au service des centres de loisirs de la CC2V pour le prêt des tables !

A l'année prochaine !



Mardi 31 octobre

## Halloween

La 6<sup>ème</sup> édition du défilé d'Halloween, organisé par le CMJ, a remporté un beau succès.



Dimanche 26 novembre



La jolie momie prénommée Cybèle Klopp a gagné le concours du plus beau déguisement et a reçu une carte cadeaux Toys "R" us comme récompense.

## Le « 3 en 1 » du CMJ

Cette année, la traditionnelle bourse aux jouets proposait également de la confection adulte, des vêtements enfants et du matériel de puériculture.

# UNE BELLE FÊTE de la Saint-Hubert

Vendredi 3 novembre

C'est dans notre belle église Saint-Denis et devant un public nombreux que le père Paul-Marie Mercier, prêtre de la paroisse, a célébré cette messe dédiée au saint patron des chasseurs.

Comme à l'accoutumée, l'association des Trompes Saint-Denis de Moigny, sous la présidence de Jean-Marc Hodeau, a animé l'office religieux. Les dix sonneurs, en tenue d'apparat, ont ainsi ponctué la cérémonie de leurs nombreuses harmonies. Le clou de la soirée : le père Mercier et Monsieur le maire, Pascal Simonnot, ont joué un remake de « Peppone et Don Camillo » en se félicitant mutuellement pour cette très belle cérémonie ! Pour les sonneurs, l'appétissant banquet qui, était réservé depuis fort longtemps par les musiciens au « Petit Moigny », a clos cette soirée dans la liesse et la convivialité.



## LES DATES A NE PAS MANQUER

**Chasse aux œufs**  
lundi 2 avril



**Tournoi des 3 ballons**  
dimanche 8 avril



**Journée Américaine**  
dimanche 22 avril



**WANDERING**  
*Read n' Buddies*

**Salon mode et bien-être**  
dimanche 24 juin



Les aventures de **Super M**



ÉPIISODE #10  
"ENFIN DÉMASQUÉ"  
MÊME LUI NE LE SAVAIT PAS.



Grâce à ce masque de visage, les gens ne vous reconnaîtront plus. Vous ne serez plus le même



Appliquer légèrement sur votre visage en ne laissant apparaître qu'une fine couche.



Laisser reposer une heure et retirer délicatement le masque ainsi figé.



JE NE SUIS PAS TON PÈRE !  
JE SUIS TON MAIRE !  
PAPA ?  
JE SAVAIS BIEN QUE LE "M" NE VOULAIT PAS DIRE MINISTRE !

À SUIVRE DANS L'ÉPIISODE #11

# SHOW FÉERIQUE à Chaude Vallée !



**A**près avoir enchanté nos fêtes de fin d'année, les sapins moignacois ont servi de toile de fond en s'embrasant joyeusement tandis que vin chaud et marrons grillés régalaient les habitants venus nombreux. Toujours fidèles, sonneurs des *Trompes de Saint-Denis* et pipers du *91<sup>st</sup> Highlanders du Gâtinais* ont rythmé amicalement la manifestation où les « Meilleurs vœux de santé et de prospérité » fusaient de toutes parts !



Un nouveau piper, Monsieur le maire en personne !



# LES COLIS



M. Maurice Bisasson



M. Christian et Mme Suzy Bernadet



M. Christian Klima

# de Noël



M. Louis Gabrillargues



Mme Colette Faivre



M. Michel Bisasson



CCAS



## UNE GALETTE DU CCAS intergénérationnelle !

Ce traditionnel 1<sup>er</sup> rendez-vous de l'année a rassemblé jusqu'à 4 générations de Moignacois.

**A**près les vœux de bonne année 2018 de Nathalie Arrigoni, vice-présidente du centre communal d'action sociale et adjointe au maire, c'est une autre Nathalie qui a orchestré cet après-midi festif et gourmand. Bien entendu nous parlons ici de Nathalie Tavet, professeur de danse mais également fidèle membre du CCAS qui, de la décoration à l'animation avec la complicité de ses Nath's girls, a enchanté les nombreux convives.

Les galettes concoctées cette année par la boulangerie Lefèvre de Milly-la-Forêt ont régalié les nombreux invités.





## Naissances

- ★ Benjamin Bellomo né le 18 septembre à Fontainebleau
- ★ Lorenzo Messaoui né le 23 septembre à Corbeil-Essonnes
- ★ Méryl Peyron née le 28 novembre à Fontainebleau
- ★ Victoire Carton née le 22 juin à Fontainebleau
- ★ Lou Morin née le 5 septembre à Evry



## Mariages



- ★ Enora Le Bouffo et Nils Gabillot le 22 juillet 2017
- ★ Marine de Rafelis Saint Sauveur et Sébastien Colini le 2 septembre 2017
- ★ Caroline Le Du et Franck Meyzenq le 30 septembre 2017
- ★ Annie Bosch et Emmanuel Chouffot le 14 octobre 2017
- ★ Lydie Planchard et Pascal Auroy le 28 octobre 2017
- ★ Amandine Montblanc et Sébastien Courtier le 7 décembre 2017



Enora Le Bouffo et Nils Gabillot



Lydie Planchard et Pascal Auroy



Marine de Rafelis Saint Sauveur et Sébastien Colini



Amandine Montblanc et Sébastien Courtier

## Décès

- ★ Nicole Edard de Laplante décédée le 8 août 2017 à Corbeil-Essonnes
- ★ Jacqueline Imbert décédée le 11 août 2017 à Draveil
- ★ Jacques Pylouster décédé le 23 août 2017 à Limoges
- ★ Mireille Laplace décédée le 16 septembre 2017 à Boutigny-sur-Essonne
- ★ Georges Larglantier décédé le 29 septembre 2017 à Corbeil-Essonnes
- ★ Nicole Deneuille décédée le 20 octobre 2017 à Arbonne-la-Forêt
- ★ Viviane Cuzange décédée le 23 octobre 2017 à Egly
- ★ Suzanne Torrente décédée le 26 octobre 2017 à Gattières
- ★ Micheline Guerrier décédée le 30 octobre 2017 à Saint-Romain-sur-Cher
- ★ Bernard Boudineau décédé le 13 novembre 2017 à Corbeil-Essonnes
- ★ Frédéric Boudmagh décédé le 22 novembre 2017 à Paris XIII<sup>ème</sup>
- ★ Marceline Samson décédée le 6 décembre 2017 à Champcueil
- ★ Hélène Dupré décédée le 18 décembre 2017 à Corbeil-Essonnes
- ★ Gilberte Duval décédée le 19 décembre 2017 à Courcouronnes



# Calendrier des manifestations

## 1<sup>er</sup> semestre 2018

**Samedi 27 janvier :**

Boum des écoles, Association des parents d'élèves, Salle des fêtes

**Samedi 10 février :** Concert corse, Eglise Saint-Denis

**Du 26 février au 2 mars :** Chantier BRISFER, Siredom

**Dimanche 11 février :**

Après-midi jeux de société, CMJ, Salle des fêtes

**Samedi 17 mars :** Soirée moules frites Saint-Patrick, Association du Foyer Rural, Salle des fêtes

**Dimanche 18 mars :** Loto des écoles, Association des parents d'élèves, Salle des fêtes

**Samedi 24 mars :** Voyages et culture, conférence Mai 68 (2<sup>ème</sup> partie), Médiathèque

**Samedi 31 mars au lundi 2 avril :** Salon d'Art, Salle des fêtes

**Dimanche 1<sup>er</sup> avril :**

Brocante de Pâques, Association du Foyer Rural, City Stade

**Lundi 2 avril :** Chasse aux œufs, CMJ, City Stade

**Dimanche 8 avril :** Tournoi des 3 ballons, CMJ, City Stade

**Samedi 14 avril :** Voyages et culture, conférence Mai 68 (3<sup>ème</sup> partie), Médiathèque

**Dimanche 22 avril :** 3<sup>ème</sup> journée Américaine, Association Wandering Road'n'Buddies, City Stade

**Du 23 au 27 avril :** Chantier citoyen, Siarce

**Mardi 8 mai :** Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

**Samedi 12 mai :** Balade A la rencontre des orchidées sauvages (à confirmer selon conditions météo)

**Samedi 12 mai :** Conférence-débat Mai 68 autour du livre A chacun son Mai, Salle des fêtes

**Vendredi 25 mai :** Fête des voisins (date officielle susceptible d'être modifiée localement)

**Dimanche 27 mai :**

Concert Au Sud du Nord, Frédéric Firmin (percussions) et Hugues Hugonink (guitare) musique antillaise

**Samedi 2 juin :**

Soirée dansante, Association du Foyer Rural, Salle des fêtes

**Samedi 16 juin :**

Soirée variétés, Association du Foyer Rural, Salle des fêtes

**Dimanche 17 juin :**

Spectacle de l'atelier Théâtre du soleil, Salle des fêtes

**Lundi 18 juin :** Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

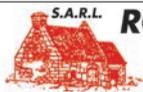
**Du 20 juin au 11 juillet :**

Exposition interactive Plumes et cie, Médiathèque

**Dimanche 24 juin :** Salon mode et bien-être, Salle des fêtes

**Samedi 14 juillet :**

Retraite aux flambeaux et feu d'artifices de la fête nationale



**S.A.R.L. RODRIGUES**

**MAÇONNERIE GENERALE  
RENOVATION - TAILLE DES PIERRES  
COUVERTURE - ZINGUERIE • CHARPENTE - CARRELAGE**

45, rue de Cochet - 91490 Moigny-sur-Ecole  
Tél: 01 64 98 48 63

**Agence de la Place**



**Toutes Transactions immobilières**

Site : [www.agencedelaplace.net](http://www.agencedelaplace.net)  
Tél. 01 64 98 90 80

**10 place du Marché - 91490 Milly-La-Forêt**

Garantie QBE 30 000 € - CP 204 405 - 312 495 745 RCS Evry

**STATION DE  
MONTAGE  
DE PNEU**

**TIPHAIN.BIKE  
VENTE ET REPARATION**

**CYCLO, SCOOTER  
MOTO, QUAD,  
HARLEY**

**DU MARDI AU SAMEDI 9H 18H  
1 BIS GRANDE RUE 91490 MOIGNY**

TIPHAIN.BIKE@FREE.FR

MAG : 0160790584

PORT: 0651476576

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**

**N.R.J**

dépannage - chauffage - alarme - informatique - courant faible

Tél. 01 64 98 77 91 - Fax. 01 64 98 77 67

Siège social : ZA, 9, rue des Chenêts  
91490 MILLY-LA-FORÊT

[nrj.electricitegenerale@wanadoo.fr](mailto:nrj.electricitegenerale@wanadoo.fr)



Traiteur  
*J. Barrero*

33 rue Denis Papin  
91240 Saint-Michel-sur-Orge

Tél. : 01 60 16 94 23

Fax : 01 60 16 94 61

[www.barrero.com](http://www.barrero.com)  
Email : [barrerojose@wanadoo.fr](mailto:barrerojose@wanadoo.fr)

**TRANSPORT**

**BOSCHER Daniel**

Rue du Souvenir "la Grande Haie"  
91490 Moigny-Sur-Ecole

Tél. 01 64 98 48 10



Entreprise de nettoyage

**Nettoyage  
Industriel**

pour particuliers  
et entreprises

[zontanettoyage@orange.fr](mailto:zontanettoyage@orange.fr)

Tél. 01 64 98 01 36 - Mobile 06 11 20 30 38  
12 rue de la Croix Blanche - 91490 Moigny-sur-Ecole



Fabrication et pose à vos mesures de

**Fenêtres - Portes - Volets**

en PVC - Bois - Alu

**01 64 98 93 23**

[www.sitefpv.com](http://www.sitefpv.com) Devis gratuit

**91 PRUNAY-SUR-ESSONNE**

1, Bis Grande rue  
91490 Moigny sur Ecole

REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION

**MILLY  
MOTOCULTURE**



**01 69 23 43 95**

REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION



Travaux Agricoles du Gâtinais

Entreprise  
de travaux agricoles  
**Bernard Lachenait**

27 Grande Rue  
91490 Moigny-sur-École  
Tél. 01 64 98 08 70  
Fax 01 64 98 41 06

**weldom**

ensemble, c'est mieux

Bricoler • Décorer • Jardiner

S.A.R.L. SCG Boursault

Grande Rue Oncy sur Ecole - 91490 Milly-la-Forêt - Tél. 01 64 98 71 98

Horaires d'ouverture : • du lundi au samedi 9h-12h30 / 14h-19h

• dimanche matin 9h30-12h30

**BRICOLAGE  
DÉCORATION - JARDIN  
MATÉRIAUX**

**SICAE**  
Une seule passion : Servir nos villages !

**Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Électricité  
des Cantons de La Ferté-Alais et Limitrophes**

14 C, avenue Carnot - 91590 CERNY

tél : 01 69 90 65 43 - Dépannage 24h/24 : 01 69 90 65 41

E-mail : [contact@sicae-lfa.fr](mailto:contact@sicae-lfa.fr)

site Internet : [www.sicae-lfa.fr](http://www.sicae-lfa.fr)

**Distribution Publique d'Énergie Électrique**



# LA BONNE ADRESSE POUR MIEUX MANGER ?

## **Intermarché - Grande-Rue - 91490 Oncy-sur-École**

Saumon à l'oseille, risotto aux asperges, soupe de légumes de soleil, poulet basquaise, parmentier de canard, salade printanière, lasagnes végétarienne, tournedos rossini, escalope milanaise, gratin de choux fleur, blanquette de veau, coquille saint-Jacques, coquillettes au jambon, tajine...

Quoique vous vouliez préparer et manger ce soir, demain, ou après-demain, nous nous efforçons de vous apporter les meilleurs produits, pour vous permettre de mieux manger tous les jours.



**Intermarché**  
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

